

Granby et région

Début de la construction du nouvel hôpital durant l'été: plus de \$6 millions

GRANBY, (MT) — La construction d'un nouvel hôpital à Granby, projet souhaité depuis longtemps par la population, débutera au cours de l'été pour se poursuivre sur une période de 18 mois. A l'heure actuelle, les plans sont presque complétés, l'architecte Paul O. Trépanier devant les remettre le 26 mars. Par la suite, les soumissions seraient demandées, et, si tout marche rondement, il n'y aurait que les délais légaux à respecter pour que les travaux débutent.

Bâtisse de plus de \$6 millions. Le projet en question, le premier de deux pavillons, représente un investissement dépassant les \$6 millions, ce qui permettrait à la population de toute la région d'avoir un hôpital qui réponde vraiment aux besoins. En fait, on signale que nulle autre ville de l'importance de Granby n'aura un centre hospitalier offrant autant d'avantages.

Ce premier pavillon constituera l'unité principale d'un complexe groupant aussi l'hôpital actuel et une troisième bâtisse, dont la construction aura lieu après que la première sera en service. Tous les services régularisés de l'hôpital seront regroupés dans le nouvel édifice qui donnera sur la rue Cartier: les services externes, la salle d'urgence, les chambres des patients, les services de chirurgie et d'obstétrique, ainsi que certaines autres spécialités, qui pourront être ajoutées.

Quant à la bâtisse actuelle, on sait qu'elle doit devenir une institution pour les convalescents et les malades chroniques. Enfin, le troisième pavillon abritera l'aile psychiatrique.

Edifice fonctionnel. La disposition du complexe, tout comme l'agencement, sont

prévus afin d'être le plus fonctionnels possible. C'est ainsi que, depuis un an, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les personnes concernées afin d'étudier les plans, les engager, les modifier au besoin pour en arriver à la conception actuelle. Signalons que chacun des pavillons sera relié aux autres, ce qui permettra aux médecins et au personnel de visiter les malades dans l'un ou l'autre. Plusieurs services seront centralisés afin d'éviter les pertes de temps et les déplacements inutiles. Ce sera le cas, par exemple, des laboratoires, de la radiologie, de la cardiologie, des soins d'urgence, de la pharmacie, et même de la cafétéria et du système de chauffage.

Aujourd'hui même, une dernière rencontre doit avoir lieu entre les membres de la Corporation de l'hôpital, les médecins, les négociations entre les autorités municipales et le syndicat des employés municipaux.

C'est ce qu'a déclaré le maire Philippe Bernier, au cours d'une sortie faite contre la publicité accordée aux déclarations syndicales dans les journaux. La sortie du maire Philippe Bernier a été faite à l'issue de la dernière réunion régulière du conseil municipal. Selon M. Bernier, il y a plusieurs facteurs qui ont influencé la marche des négociations, précisait-il, dont le 6 octobre dernier. M. Bernier a précisé que la cité est maintenant prête à faire, aux employés syndiqués, des offres salariales, et il en a profité pour ajouter que la cité a toujours traité ses employés aussi bien que n'importe quelle industrie et aussi bien que n'importe quelle municipalité possédant les mêmes responsabilités, et cela aussi bien au point de vue salaires que conditions de travail.

L'adoption définitive du règlement de zonage de la rue St-Jean devra...encore attendre

DRUMMONDVILLE (AR) — Il semble bien que l'adoption définitive du nouveau règlement de zonage de la rue St-Jean, projet qui occupe une place de choix dans les délibérations et les remises sur la table, au conseil municipal de Drummondville, depuis plusieurs mois, doive encore être retardée de quelques semaines, si ce n'est de quelques mois.

En effet, les édiles ont refusé de discuter de ce projet

lors de la dernière réunion du conseil municipal, en déclarant qu'une entente avait été faite, au début des pourparlers, que le règlement ne serait adopté que lorsque le conseil serait au complet, afin que chacun des conseillers ait l'opportunité de se prononcer sur cet important changement.

Or, si l'on se base sur cette décision, il faudra attendre encore quelques semaines a-

vant de prendre une décision, puisque le conseil ne sera pas au complet pour les prochaines réunions. Un conseiller manquera en effet à l'appel puisque le conseiller Jean-Marie Rose est actuellement en voyage au Mexique.

C'est le maire Philippe Bernier qui a précisé, lors de la dernière réunion du conseil, que le règlement serait adopté lorsque les édiles seraient tous présents. Cette remarque a été faite en réponse à M. Auguste Lavertue, qui demandait aux conseillers de faire diligence, "afin de solutionner finalement ce problème qui, ajoutait-il, fait que les résidents de la rue St-Jean vivent actuellement sous une tension parce qu'ils voient leur sécurité menacée par le zonage actuel de la rue".

M. Auguste Lavertue venait

de présenter au conseil une nouvelle requête demandant aux autorités municipales d'adopter le nouveau règlement de zonage selon les exigences décrites par les propriétaires afin de rendre à ces derniers les droits qu'ils déclarent avoir perdus par le premier changement de la vocation de cette rue de commercial en industrielle.

La requête était signée par

17 propriétaires d'établissements et d'édifices commerciaux de la rue St-Jean. On attend actuellement la présentation du troisième projet de règlement pour régler le problème du zonage de cette rue, sur les deux côtés, exception faite des terrains de l'ancienne usine Eagle Pencil, appartenant maintenant à la cité, et devant demeurer zones résidentielles pour maisons à logements multiples.

La Cité de Drummondville prête à faire des offres salariales à ses employés municipaux

DRUMMONDVILLE (AR) — "Il est faux de dire que la cité ne prend pas ses responsabilités et serait la seule responsable de la situation dans laquelle se retrouvent, actuellement, les négociations entre les autorités municipales et le syndicat des employés municipaux."

C'est ce qu'a déclaré le maire Philippe Bernier, au cours d'une sortie faite contre la publicité accordée aux déclarations

syndicales dans les journaux. La sortie du maire Philippe Bernier a été faite à l'issue de la dernière réunion régulière du conseil municipal. Selon M. Bernier, il y a plusieurs facteurs qui ont influencé la marche des négociations, précisait-il, dont le 6 octobre dernier. M. Bernier a précisé que la cité est maintenant prête à faire, aux employés syndiqués, des offres salariales, et il en a profité pour ajouter que la cité a toujours traité ses employés aussi bien que n'importe quelle industrie et aussi bien que n'importe quelle municipalité possédant les mêmes responsabilités, et cela aussi bien au point de vue salaires que conditions de travail.

M. Bernier a précisé qu'actuellement la cité est placée devant une menace de grève parce que le règlement des négociations retarde de 5 se-

maines, ajoutant que "ce n'est pas une manière sérieuse de considérer la négociation".

Le maire Bernier ajoutait, de plus, qu'il est faux de prétendre que c'est de la faute de la cité si on va en grève "puisque, précisait-il, les autorités municipales auraient voulu garder les services d'un

à un niveau local, comme par les années passées, mais que, des premières séances de négociation, les syndicats se sont assurés les services d'un spécialiste en la personne de M. Jean-Paul Pelletier, de Sherbrooke, et que, comme résultat de cela, la cité a dû, elle aussi, s'assurer les services d'un

spécialiste. M. Prud'homme, afin de traiter d'égal à égal les questions de la convention collective.

Le maire ajoutait de plus qu'actuellement, si l'on inclut le boni dévêché, qui se chiffrait à \$15 le salaire moyen horaire serait de \$320 pour les employés de la cité.

Nouvelle poulie de commande: moins de bruit et d'usure

Par Robert Gaudreau

DRUMMONDVILLE — Une firme drummondvilloise, la Drummond Die & Stamping, dont le président est M. Robert Gamache, mettra sur le marché sous peu, une nouvelle poulie de commande pour moto-neige qui réduira le bruit de l'embrayage et réduira l'usure, tout en augmentant l'efficacité du véhicule de 20 pour cent environ.

C'est du moins ce qu'ont déclaré les autorités de la DDS, hier après-midi, au cours d'une conférence d'information, et c'est également ce qu'ont pu constater les journalistes présents qui ont pu assister à différentes expériences en laboratoire et sur piste, de motos-neige munies de cette nouvelle poulie de commande.

Le principal atout de cette invention entièrement brevetée est de réduire le cliquetis qui, ajouté au bruit normal du moteur en marche, provoque le fracas étourdissant que l'on connaît. A cet effet, le président de la DDS, M. Robert Gamache, a déclaré que le cliquetis est généralement provoqué par quatre pièces de métal que l'on nomme contre-poids, lesquels s'engrènent dans une section rainurée à l'un des éléments de la poulie traditionnelle.

Selon lui, en plus du bruit qu'ils provoquent, les contre-poids étaient rapidement sujets à l'usure et, de plus, ils se brisaient facilement, éjectés de leur habitacle, ils se révélaient alors un réel danger pour le conducteur. De nombreuses demandes sont d'ailleurs par-

venues de la part de fabricants et d'utilisateurs pour trouver une solution à ce problème.

Améliorations. Par ailleurs, M. Jacques Giguère, directeur-général adjoint en charge du service de recherche et de développement, qui comprend cinq ingénieurs, a mentionné que ce service avait mis au point un nouveau modèle de poulie comportant deux améliorations majeures, soit l'élimination de la section rainurée, qui a été remplacée par un rebord circulaire en métal sur lequel sont fixés des blocs de nylon et, deuxièmement, la disparition des contre-poids qui ont été remplacés par une membrane circulaire en caoutchouc.

M. Gamache a ajouté que les brevets d'invention pour ces deux modifications ont été officiellement octroyés et, déjà plus de quarante poulies prototypes munies de la première modification sont actuellement installées sur motos-neige de différentes marques et soumises à des essais intensifs. "Les résultats ont été concluants jusqu'à maintenant", dit M. Giguère.

Les fabricants et usagers de motos-neige ont réagi très favorablement à cette amélioration importante, puisque la DDS a déjà enregistré des commandes pour plusieurs milliers de ces nouvelles poulies de commande. Au département de l'outillage de la firme drummondvilloise, on procède actuellement à la fabrication des matrices du nouveau dispositif pour la production en série de l'article, qui doit démarrer au début du mois d'avril.

L'abbé Joseph Potvin: personnalité de l'année

GRANBY (MT) — La Personnalité de l'Année à Granby vient d'être révélée, à la suite d'une réunion groupant des représentants de différents corps intermédiaires de notre ville. Il s'agit de l'abbé Joseph Potvin, curé de la paroisse St-Joseph, homme dynamique et dévoué, très bien connu de l'ensemble de la population comme de ses paroissiens. C'est à l'unanimité que les

représentants des différents organismes locaux ont reconnu le mérite de l'abbé Potvin, qui avait fondé la paroisse St-Joseph en 1948, alors qu'elle comptait 335 familles.

S'il a su diriger sa paroisse en pasteur dévoué, l'abbé Potvin s'est aussi dépensé sans compter dans nombre d'autres domaines.

C'est un fait reconnu depuis longtemps que le curé Potvin ne limite pas son dévouement à sa paroisse. Initiateur des Foyers Notre-Dame, c'est aussi lui qui fut à la base de la pastorale familiale et ce pour tout Granby. Avant la création des Loisirs de Granby, il avait déjà mis sur pied certains cours pour permettre à ceux qui avaient du temps libre de l'occuper positivement.

Toujours dans le domaine social, il a fondé et dirigé pendant 12 ans les Chantiers St-Joseph, coopérative d'habitation qui a permis à quelque 250 citoyens de notre ville de devenir propriétaires à des conditions très avantageuses. Disponible en tout temps, sa porte n'est jamais fermée à personne, et ce depuis les 21 ans qu'il dirige la paroisse St-Joseph.

Signalons aussi qu'en 1949, il recevait la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice".



L'abbé Joseph Potvin

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Si l'annonce de Leeds Candy Corporation à Granby a réjoui la population, une autre "bonne nouvelle" pourrait bien venir des dirigeants de la compagnie, au cours des prochains mois. Il semble en effet que Fisher Brothers Inc., propriétaire de Leeds Candy, étudie présentement un autre projet qui pourrait faire bénéficier notre ville d'un autre investissement important. Même si rien n'est officiel pour l'instant, il s'agirait d'un domaine différent, et une décision pourrait être prise au cours de l'été.

Par ailleurs, d'autres compagnies pourraient bien annoncer prochainement leur désir de s'installer à Granby. M. Jacques Pigeon, assistant exécutif du ministre Jean Marchand, révélait récemment que quatre projets de subventions avaient été acceptés pour Granby par le ministère de l'Expansion économique. On sait que, jusqu'ici, deux seulement sont officiels: soit Leeds Candy et Marchello. Il en reste donc deux autres, dont les propriétaires ont 60 jours pour accepter ou refuser l'aide offerte par les autorités fédérales. Enfin, M. Pigeon a aussi révélé que d'autres demandes de subventions étaient présentement à l'étude.

Les étudiants en techniques touristiques au Campus local procèderont à deux enquêtes dans notre ville et dans la région, prochainement. Dans le premier cas, il s'agit pour eux de déterminer le lieu de vacances des citoyens de notre ville. On veut aussi établir les statistiques sur la pratique du ski dans la région. Des questionnaires sont actuellement en préparation en vue de la poursuite de ces enquêtes. Par ailleurs, un comité spécial, formé par les étudiants, vient d'être mis sur pied afin de servir de lien entre la direction du Campus et les étudiants des techniques touristiques. Ce comité, présidé par M. Michel St-Germain, souhaite aussi établir un service de placement pour les étudiants, un bureau d'information, tant pour la population que pour les étudiants eux-mêmes.

De nouveaux records viennent d'être établis dans le domaine de la moto-neige. Deux amateurs de Roxton Falls, viennent de passer 60 heures au volant de ces véhicules, lors d'un marathon organisé par le Comité des loisirs de la Roski Lée, de Roxton Falls. Les détenteurs de ces nouveaux records sont MM. Despaty et Dussablon, qui participaient à l'épreuve en compagnie de 8 autres amateurs de motos-neige. L'ancien record était de 5 heures.

L'utilisation par les motos-neige du terrain de la polyvalente Massey-Vanier, à Cowansville, sera désormais interdite. Une telle décision a été prise par les autorités concernées afin d'éviter tout risque d'accident pour les étudiants. Depuis quelques semaines, plusieurs amateurs de ce sport d'hiver avaient pris l'habitude de circuler sur la propriété scolaire.

NOUVELLE POULIE DE COMMANDE — La firme drummondvilloise Drummond Die & Stamping Co. a présenté sa nouvelle poulie de commande brevetée, qui augmente de 20 pour cent l'efficacité de la moto-neige, tout en réduisant le bruit. Dans l'ordre, MM. Majella Croteau, vice-président aux relations publiques et industrielles, Robert Gamache, président de la DDS, Xavier-Willard Battet, représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce et Jacques Giguère, en charge du département de la recherche et vice-président exécutif.

(Phot La Tribune, Drummondville)

Comité de 13 membres formé en vue d'étudier le projet de commission municipale des loisirs à Drummondville

DRUMMONDVILLE (AR) — Un autre pas a été franchi en vue de la réalisation du projet de création d'une commission municipale des loisirs et, possiblement, la nomination d'un coordinateur des loisirs et des sports à Drummondville. Les autorités municipales ont en effet procédé à la nomination de 13 membres au-

différents organismes locaux

quels viendront prochainement se joindre des représentants de deux autres organismes locaux. Ces membres formeront un comité d'étude chargé de se pencher attentivement sur les problèmes des loisirs et de leurs coordonnées à Drummondville et seront également appelés à élaborer les structures de la future commission municipale des loisirs. Les représentants étudieront également l'opportunité de procéder à la nomination d'un coordinateur des sports et des loisirs à Drummondville, et à établir quelles seraient ses fonctions exactes.

Le comité se composera de Me Laurier Parenteau et M. Denis Boiesclair, de la Jeune Chambre de Drummondville, MM. Jean-Guy Gauthier et Médéric Grenier, du Service de la Récréation de Drummondville Inc.; M. René Verrier et Paul Lafrance, de la Chambre de commerce du

comité de Drummond, MM. André Lamy et Laurent Bernier, de la Fédération des Loisirs du Centre du Québec, M. Fernand Laroche, de la commission scolaire de Drummondville, MM. Henri Arsenault et Roger Cournoyer, du hockey mineur, ainsi que les conseillers Romaine Millette et Jean-Marie Rose.



Le club des Lions de Drummondville a tenu son dernier souper au motel Albatros. A cette occasion, le conférencier invité était le surintendant de la division de Québec de l'INCA. Dans l'ordre, MM. Grégoire Mercure, président du club, L. A. McClintock, conférencier, Marcel Lequin, directeur de la région de Drummondville de l'INCA, et Me Jean-Claude Baril, vice-président du club.

(Phot La Tribune, Drummondville)



MOTOS-NEIGE — MM. Guy Bureau, représentant de la Brasserie Molson, Louis Letarte, Henri Lemaire et Denis Lemaire sont les organisateurs de l'importante compétition de motos-neige qui sera présentée dimanche prochain sur les terrains du Club Antenne de l'Avenir Inc.

(Photo La Tribune, Drummondville)

"L'aveugle veut gagner sa vie comme tout autre membre de la société"

(M. L. A. McClintock)

DRUMMONDVILLE (RG) — "Il est difficile de convaincre le public que l'aveugle est un être normal qui veut gagner sa vie comme tout autre membre de la société."

C'est ce qu'a déclaré M. L. A. McClintock, surintendant de la division du Québec de l'Institut National Canadien pour les aveugles, alors qu'il s'adressait aux membres du club des Lions de Drummondville, sous la présidence de M. Grégoire Mercure.

En effet, au cours du dernier souper du club des Lions tenu au motel Albatros de Drummondville, le conférencier a entretenu les personnes présentes sur l'oeuvre de l'INCA. Il a précisé qu'une personne aveugle avait quand même toutes les aspirations des voyants.

Selon M. McClintock, une personne qui perd la vue doit tout réorganiser sa vie dans ce monde qui est fait pour ceux qui ont des yeux. Il a mentionné qu'une personne qui est privée de l'usage de la vue est toujours portée à penser négativement dans le sens de: "Je ne peux faire ceci, je ne peux faire cela parce que je n'y vois rien..." de dire le conférencier.

L'INCA, qui est un organisme privé, s'est donné pour tâche de réhabiliter ces personnes handicapées et de plus, de leur enseigner un métier afin qu'elles puissent prendre leur place dans la société. Selon lui, il est très difficile de convaincre la population que l'aveugle peut remplir un rôle actif dans la vie moderne, si on lui en donne la chance. Il a précisé qu'autrefois, il était plus facile à l'aveugle de travailler dans l'industrie, alors qu'aujourd'hui, avec la haute mécanisation des travaux de répétition, c'est presque impossi-

ble. Par ailleurs, le conférencier s'est dit d'avis que le gouvernement provincial pourrait fournir une plus grande aide à l'INCA dans cette tâche d'enseignement. Il a souligné que

dans toutes les autres provinces du Canada, les différents gouvernements provinciaux patronaient des centres d'entraînement pour les aveugles, même si l'INCA était un organisme privé.

Début des activités du carnaval de Valcourt par la rencontre Pee-Wee

VALCOURT. (Spéciale) —

Les activités du carnaval de Valcourt débuteront vendredi, le 13 février par la "rencontre invitation pee-wee" à Valcourt.

Les équipes seront de calibre 2 A et A. Les clubs intermédiaires s'affronteront dans des matches individuels. Le but de cette activité est de montrer du hockey pee-wee à son meilleur.

Les clubs qui ne manqueraient pas d'intéresser seront ceux du Village Huron, Princeville, Sherbrooke et Ste-Foy. De plus Valcourt a lancé un défi à l'équipe de St-Jérôme. Le samedi soir la mise au jeu sera faite par le "Bonhomme du Nord" et "Cendrillon 1970" suivie de ses duchesses". Par ailleurs, lors de la joute entre le Village Huron et Valcourt, Max Gros Louis doit être présent.

Trois joutes seront ainsi disputées à l'aréna de Valcourt. Vendredi, le 13 février, à 6 h 30 p.m. Valcourt rencontrera le Village Huron; samedi, le 14 les notables du carnaval de St-Jérôme feront la mise au

jeu, à 7 h 30 p.m. Le lendemain, la rencontre "invitation pee-wee" débutera aussitôt après la gigantesque parade du carnaval, soit à 4 h p.m.

Il est à remarquer que ces rencontres coïncideront avec l'ouverture de l'aréna de Valcourt.

22 février. Par ailleurs, le 22 février sera marqué par de nombreuses compétitions sur glace, (courses en patin, tirs d'habileté au hockey ou des exploits de force, etc.). L'an passé, ces concours avaient surtout attiré les jeunes; cette année on espère avoir plus de participation des adultes.

A cette occasion, un sauteur professionnel de barils donnera également une démonstration laquelle sera suivie par la joute père et fils. Les fils sont de catégorie Atomes, soit 6-7-8 ans. Les pères n'auront pas de patins et joueront avec un hockey tronqué. Ce spectacle aura lieu vers 3 h 30 p.m. Il est possible de s'inscrire à toutes ces manifestations en communiquant avec M. Florian Pare.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Les membres du mouvement des Femmes Chrétiennes de St-Noël sont conviées à une assemblée qui se tiendra ce soir, après la messe de 7 heures, à la sacristie. Le conférencier invité sera un prêtre de la Pastorale scolaire de la région.

L'automobile de M. Carol Simoneau, de Garthby, a été détruite par les flammes, hier après-midi, au garage Ste-Marie Ford. La voiture est une perte totale.

Une soirée récréative aura lieu vendredi, le 20 février, à la salle de l'école d'Yvonneville, à St-Maurice, sous les auspices de L'OSMAU. Il y aura orchestre et du plaisir pour tous. Les Thetfordois sont cordialement invités.

Une partie de cartes au profit de la 22e messe de St-Alphonse se tiendra demain soir, à 8 heures, au sous-sol du Centre Paroissial.

Fibres sportives

Par ANDRÉ GAGNON

THETFORD MINES — Les Braves Midjet de Thetford Mines dirigés par Germain St-Hilaire ont remporté les honneurs de leur première joute au tournoi international de hockey Midjet à Drummondville, en triomphant de l'équipe de La Tuque par 4-2. Guy Auclair a compté deux buts tandis que Nelson Hudon et Gérard Grenier ont complété le pointage. Nos jeunes représentants disputeront leur prochaine partie jeudi après-midi à 3h15 alors qu'ils rencontreront Dorval. On se souvient que l'an dernier, notre équipe Midjet avait remporté le championnat de la classe "B" pour se rendre jusqu'en grande finale de la classe "AA" contre Toronto.

—oOo—

Chez les Braves Junior "B", le pilote Réjean Argouin semble avoir eu une idée lumineuse lorsqu'il a jugé bon de réunir Gilles Arsenault et Alain Perron sur un même trio qui est complété par le robuste Martial Cloutier. En effet, depuis que ces deux joueurs évoluent ensemble soit depuis quatre parties, ils sont devenus les grandes étoiles offensives de l'équipe. Dans ces quatre joutes, Gilles Arsenault a récolté pas moins de 20 points avec 10 buts et 10 assistances pour s'emparer de la tête des compteurs de la ligue tandis que Alain Perron y est allé de 3 buts et 13 passes. Perron, un jeune de 16 ans seulement, impressionne de plus en plus.

—oOo—

Les Braves devront probablement faire face à leur bête noire, le Royal de Lac-Mégantic dans la première ronde des séries éliminatoires. En effet, alors que chaque équipe n'a plus que 5 parties à disputer, les Braves sont à 5 points des Guepards de Granby qui suivent Lac-Mégantic par 4 points.

Les protégés du pilote Réjean Argouin auraient beaucoup moins de difficultés à se qualifier pour la série finale s'ils remportaient Granby dans la demi-finale. Il aurait donc été plus avantageux pour eux de subir la défaite dimanche dernier afin de permettre aux Guepards de demeurer à deux points seulement de la première place. D'un autre côté, une équipe doit toujours jouer pour gagner. D'ailleurs, les Braves sont capables de vaincre Lac-Mégantic si tous les joueurs donnent le meilleur d'eux-mêmes dans les 60 minutes de chaque partie de la série.

—oOo—

C'est une véritable leçon de boxe que Jean-Marie Lehoux a donné à Mario Lamontagne des As-Federal de Magog vendredi dernier. Lamontagne qui était en tête des compteurs de la ligue avant le match, a été incapable de revenir au jeu, ce qui a permis à Gilles Arsenault des Braves de le devancer. A notre avis, Jean-Marie Lehoux devrait se servir de ses poings plus souvent. Nous sommes contre la brutalité au hockey mais il n'y a rien de mal à ce qu'un joueur se serve de ses poings occasionnellement.

—oOo—

Guy Auclair, le fils d'Henri Auclair, le nouveau régisseur des sports, semble vouloir suivre les traces de son père au hockey. Dans les catégories Mosquito, Pee Wee et Bantam, Guy Auclair s'est toujours maintenu au sommet du classement des compteurs. Cette année, chez les Midjet, il est encore en tête des pointeurs avec un total de 53 points, soit 13 de plus que son plus proche rival. Vendredi dernier, le jeune Auclair s'est aligné avec les Braves Junior "B" et même s'il n'a fait que quelques courtes présences sur la glace, il aurait pu compter deux buts s'il avait été le moins de la moindre chanceux.

—oOo—

Les défunts Canadiens de Thetford Mines qui ont fait partie de la Ligue Junior "A" du Québec durant cinq ans, ont produit pas moins de 13 joueurs qui évoluent aujourd'hui dans le hockey professionnel. Deux ont atteint la Ligue Nationale, soit Rogatien Vachon avec les Canadiens et Fernand Rivard avec Minnesota. Six autres joueurs sont dans la Ligue Américaine.

Ce soit : André Gaudette, Claude Chartré, Onil Boutin et Roger Pelletier avec les As de Québec de même que Réjean Houle et Marc Tardif avec les Voyageurs de Montréal. Tardif a même fait un long séjour avec les Canadiens. On retrouve Michel Dumas, Steve Sutherland et Robert Pate dans la Ligue Internationale et Michel Rouleau et Réjean Maltais dans la Ligue Eastern.

GILLES ARSENAULT PREND LA TETE DES COMPTEURS CHEZ LES BRAVES

THETFORD MINES, (AG) — Gilles Arsenault s'est emparé de la tête des compteurs chez les Braves de Thetford Mines avec un total de 68 points. Il a ainsi réussi à déloger Alain Dumas qui se maintenait au 1er rang depuis deux mois déjà. Dumas est même tombé en 3e place. Arsenault a marqué 37 buts et a obtenu 31 passes depuis le début de la saison. C'est lui qui domine pour les buts tandis que Alain Dumas est toujours le meilleur pour les assistances avec 41.

Les Braves ont marqué 793 buts pour dominer la ligue tandis que les cerbères Yvon Pouliot et Alain Juneau en ont alloué 147 à leurs adversaires.

Alain Dumas est toujours le joueur le plus puni avec 115 minutes de pénalisation.

COMPTEURS DES BRAVES

Après la joute du 8 février

	P.J.	Buts	Ass.	Total
Gilles Arsenault	34	37	31	68 min.
Mario Lambert	34	31	35	66
Alain Dumas	34	23	41	64
Guy Roy	32	28	23	51
Jean-Roch Lessard	35	12	38	50
Alain Perron	35	13	29	42
Renaud Perron	35	8	34	38
Moyenne des gardiens de buts : Yvon Pouliot 3.90 — Alain Juneau 5.42 — Moyenne générale : 4.20.				

"Les Cabotins" sur les planches du Centre paroissial ce soir

THETFORD MINES, (BF) — La journée théâtrale tellement attendue par la population de la région de Thetford est enfin arrivée: c'est ce soir, à l'auditorium du Centre paroissial de la ville de l'Amiante, que la troupe Les Cabotins présentera "La cantatrice chauve", de Ionesco, de même qu'un jeu collectif constituant le procès du théâtre au pays de l'or blanc, lequel est intitulé "Woh Jonesen". Un des directeurs de la troupe, laquelle enregistre exclusivement des cinéastes de Thetford et des environs, nous apprenait hier que cette soirée théâtrale se tiendra vraisemblablement à guichet fermé, les billets étant quasiment tous écoulés. Cette soirée est présentée sous le patronage de la Société

artistique de Thetford, et elle sera sous la présidence d'honneur de Me et Mme Marc Bergeron, député de Mégantic à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

En outre, ce sera la première fois que "Les Cabotins" recevront chez eux les représentants de l'Association canadienne du théâtre amateur. Un programme aussi diversifié qu'intéressant caractérisera cette journée inaugurale.

La journée du 11 février '70 promet donc de marquer une autre date mémorable dans les annales artistiques de la cité de Thetford Mines.

Un surplus-revenu de \$14,742 pour les opérations financières de Thetford-Sud

THETFORD-SUD, (B.F.) — Les opérations financières de la municipalité de Thetford-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre '69 se sont soldées avec un surplus-revenu de \$14,742.33.

C'est ce qu'attestent les états financiers préparés par M. Honorius Gilbert, vérificateur, et adoptés par les édiles lors de leur dernière assemblée mensuelle.

Durant l'exercice financier s'étendant du 1er janvier au 31 décembre '69, les coffres de Thetford-Sud ont encaissé \$70,514.31, et ont rencontré des dépenses de \$55,771.98.

Dans le cours de cet exercice, la municipalité a procédé à l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$265,000 pour acquitter des emprunts tempo-

raires de \$100,000 de même que pour liquider des comptes payables de \$76,431.65. Tous jours par la voie d'un règlement d'emprunt, on a obtenu les fonds nécessaires pour acquitter d'autres emprunts temporaires s'élevant à \$20,000.

Revenus

La subvention de \$31,487.41 reçue du gouvernement provincial à titre de compensation pour taxe de vente, demeure la principale source de revenus de la municipalité pour '69. Les taxes de propriétaires ont produit \$16,268.10, et celles des locataires, \$4,260.10. L'apport de la taxe d'eau se chiffre à \$10,606.71.

Les autres argents encaissés l'an dernier sont les suivants:

taxe d'amusement, \$56.07; intérêts sur taxes et épargnes, \$449.58; permis de construction, \$350; entrées d'eau, \$654; vente de maisons, \$356.75; contribution de la cité de Thetford Mines pour le chemin du dépôt, \$500; matériel d'aqueduc vendu, \$79.59; vente de terrain, \$100; subventions provinciales pour entretien de chemin d'hiver, \$5,346.

Dépenses

Les frais d'entretien des chemins d'hiver, au total de \$12,852, de même que les intérêts sur les emprunts par obligations, au montant de \$12,847.82, représentent les deux principales sources de déboursés de Thetford-Sud pour '69.

Les autres dépenses appa-

raissent comme suit: entretien d'aqueduc, \$2,852.50; entretien de chemins d'été, \$4,542.43; dons, \$225; salaire du secrétaire-trésorier, \$3,425.25; transport de vidanges, \$1,100; débentures rachetées, \$1,228.94; commission bancaire, échange de coupons et intérêt sur débentures, \$63.91; assurance-garantie du secrétaire-trésorier et sur bâtisses, \$579.44; service des pompiers de la cité

de Thetford Mines, \$1,228.76; eau achetée de la cité de Thetford Mines, \$3,903.81; éclairage de rues, \$2,254.89; taxes annuelles, \$1,170; association des secrétaires-trésoriers, \$30.15; conseil de comté de Mégantic, \$1,245.68; vérification, \$225; délégation, congrès, etc \$481.42; avances au service de la voirie, \$450; recherche sur traverse La Sapinière, \$75; Conseil économique régional, \$146;

plan photographique, \$1,609.57; entretien de traverse à niveau, \$29.48; taxes scolaires, \$12.40; papeterie, timbres, \$145.14; évaluation technique (dernier versement), \$2,000; rémunération aux membres du conseil municipal, \$1,350; inspecteur agraire, \$54; asphalte, rue Laviolette, \$50; conseil de comté (vente pour taxes), \$253.75; papeterie et frais de bureau, \$651.94.

St-Méthode imite Thetford-Sud avec un surplus de \$630.84

ST-METHODE, (BF) — La corporation municipale de St-Méthode de Frontenac a terminé son année financière '69 avec un surplus d'opération de \$630.84.

En nous communiquant cette nouvelle hier, le maire de la municipalité, M. J.-L. Pamphile Tardif, a précisé que le surplus accumulé de cette corporation s'élève maintenant à \$1,371.35.

Toujours au cours de l'année financière '69, le gouvernement municipal a effectué des remboursements d'emprunt de \$9,900, ce qui laisse un solde net de \$34,000 à cet item.

Taxe foncière inchangée

A leur dernière séance mensuelle, les administrateurs municipaux de St-Méthode ont adopté leur budget de '70, lequel prévoit un autre surplus.

On a également fixé le taux de la taxe foncière pour l'exercice en cours à \$1.55 le \$100 d'évaluation, soit le même qu'en '69. Le nouveau rôle d'évaluation homologué par les édiles l'automne dernier montre des biens-fonds imposables de \$2,476,090.

3 duchesses pour le festival des loisirs de Black Lake

BLACK LAKE, (MD) — Trois duchesses aspirant au titre de reine du festival du comté des loisirs de jeunes de Black Lake, il s'agit de Mlles Renée Talbot, Thérèse Gravel et Claire Grenier.

La reine du carnaval sera couronnée vendredi soir, le 13 février, journée d'ouverture des festivités.

Née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

le. Elle travaille comme assistante chez le dentiste Pierre Lessard.

Le sport favori de Mlle Renée Talbot est le ballon sur glace. Ses loisirs sont la lecture, la danse et la natation.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Claire Grenier, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Thérèse Gravel, fille de M. et Mme Rosario Gravel, Mlle Thérèse Gravel a vu le jour le 14 octobre 1951. Elle étudie en douzième année commerciale à l'école Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la natation et le patinage. Son sport favori est le ballon-volant.

Renée Talbot, née le 8 août 1950, Mlle Renée Talbot est la fille de M. et Mme Carmel Talbot. Elle a fait sa douzième année commerciale au Collège Albert-Carrier. Elle ambitionne de devenir professeur d'éducation physique. Elle occupe ses loisirs à la lecture, la danse, la nat

Autour de la table du conseil municipal

DRUMMONDVILLE, (AR) — La Loi des cités et villes n'étant pas très spécifique en ce qui concerne les législations sur les eaux usées, les autorités municipales de la cité de Drummondville ont décidé de s'adresser au gouvernement provincial pour lui demander de modifier la Loi des cités et villes afin de permettre aux municipalités de pouvoir faire leur propre législation concernant, principalement, la qualité des eaux usées qui pourront être déversées dans les réseaux. Les édiles ont déclaré qu'il est urgent que les conseils municipaux puissent prendre de telles dispositions. La demande a été faite dans l'optique de la présentation par la cité de Drummondville d'un règlement régissant la qualité des eaux afin de pouvoir finalement prolonger les réseaux d'égouts et de pouvoir ainsi prolonger la durée des tuyauteries.

La cité de Drummondville vient de procéder à la nomination d'un nouvel inspecteur pour les bâtiments. Il s'agit de M. Yvon Legris, qui a été engagé au salaire annuel de \$6,500, en plus des avantages marginaux consentis par la convention collective.

Le maire Philippe Bernier, ainsi que le commissaire industriel municipal, M. Jacques Bonin, ont été délégués pour représenter Drummondville à Québec à la conférence industrielle qui sera tenue au cours du mois de mars.

Les comptes de taxe foncière ayant été expédiés avec quelques jours de retard, à Drummondville, les autorités municipales viennent de décider, par résolution, d'accorder aux propriétaires jusqu'au 9 mars pour payer ces factures sans avoir à déboursier d'intérêt. Il faut cependant remarquer que, cette année, la taxe foncière est payable en un seul versement, au lieu de deux dans les années passées, et les acomptes qui, dans le passé, étaient consentis aux propriétaires qui paient dans les délais prévus, sont abolis.

Les autorités municipales, qui se voient forcées de prendre en main l'entretien des lumières de circulation sur le boulevard St-Joseph, ont décidé d'engager M. Vincent Cardin, un contracteur électrique local, pour l'entretien des feux rouges. Ce travail sera fait à raison de \$100 par mois, soit le même tarif qui était chargé au ministère de la Voirie provinciale.

Les problèmes électriques connus dernièrement dans le secteur de la 20e Avenue seront éliminés par la pose de fusibles dans chacun des lampadaires de la rue. Ceci permettra de rendre chaque lampadaire indépendant, et d'éviter des recherches qui, parfois, s'avèrent onéreuses, en temps d'hiver, lorsque c'était le temps de retracer quel luminaire faisait défaut, puisque ces derniers étaient en série et non pas indépendants.

La Cour supérieure ayant déclaré nul et ultra vires le règlement no 534 de la cité, concernant les cours à rebuts et l'accumulation des rebuts dans les limites de la cité, les édiles ont présenté un avis de motion afin de prévoir l'adoption d'un nouveau règlement qui sera, cette fois, conforme aux latitudes qu'accorde à la cité la Loi des cités et villes.

M. Lindor Letendre vient d'être choisi pour occuper le poste de maire-suppléant au cours des trois prochains mois. Il succède ainsi à M. Jean-Marie Rose, qui a occupé cette fonction depuis le mois de novembre.

Les édiles ont accepté une recommandation d'augmenter de \$20,000 les prévisions budgétaires de l'année. Ce montant sera versé à la promotion industrielle, et comprendra, entre autres, le salaire de la secrétaire du commissaire industriel, les papeteries de bureau, l'administration, et autres dépenses du genre.

Les pompiers de Drummondville auront 1,000 pieds de boyau à incendie de 2 1/2 pouces de plus à leur disposition, alors que cet achat a été consenti. L'achat sera fait de la firme Pierre Thibault, de Pierreville, au prix de \$1,306.50.

La cité de Drummondville ayant perdu la cause que l'opposait en Cour à M. Marcel Lindsay, il lui faudra tout de même payer les honoraires des avocats engagés pour instruire la cause. Ces honoraires se chiffrent à \$240.40 et seront payés à M. Jacques Biron et à M. Yvon Pinard.

À la suite de l'adoption du règlement d'emprunt permettant à la cité de se procurer les fonds pour faire fabriquer des plans des réseaux d'égouts et d'acquiescer à la réalisation de ces plans, les édiles ont décidé de déléguer la réalisation de ces plans à la firme d'ingénieurs drummondvillois Bertrand, Charron & Savoie.

Le hockey mineur

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les Loisirs St-Pierre ont facilement eu raison du Benoit et Frères par blanchissage 8 à 0, dans la seule jouée Moustique qui a été disputée dernièrement.

Pour les vainqueurs, Daniel Breton et Luc Leclerc ont marqué chacun deux buts, tandis que Alain Dumont, Jean Boucher et Jean-Guy Cyr, avec chacun un but, complétaient le pointage. Dans la section Pee Wee, le Motel Cardin et le Dennison ont fait toute nulle au compte de 2 à 2. Pour le Motel Cardin, François Hamel et Michel Yip ont compté, tandis que Luc Lapointe et Guy Bergeron réussissaient les filets du Dennison.

Dans une autre rencontre, le Pepsi-Cola a triomphé difficilement, 5 à 4, du Sylvania. Pour les vainqueurs, Mario Lacharité et Alain Limoges, avec chacun deux filets, ont marqué, tandis que Robert Daneau complétait le pointage. Robert Lacharité a réussi deux filets pour le Sylvania, et Yvon Neveu, ainsi que Yves Lessard, ont été les autres compteurs.

Le Dennison a eu facilement raison, 4 à 1, du Rotary. Paul Arel, Luc Lapointe, Jacques Dion et Guy Fontaine ont marqué pour les vainqueurs, tandis que l'unique filet du Rotary était réussi par Daniel Nappert.

Le Motel Cardin est en tête du classement final avec 18 points. Luc Lapointe, du Dennison a terminé la saison premier marqueur avec une fiche de 11 buts et 10 assistances, pour un total de 21 points et il en est de même pour François Hamel, qui a marqué 10 buts et plus de participer à 11 filets des siens. Denis Desrosiers, du Motel Cardin, est en seconde place avec 18 points, et Yvon Gardner, du Rotary, occupe la troisième position avec 12 points. Andrew Illick partage également cette position, avec le même nombre de points. Voici le classement des équipes et des compteurs de la catégorie Pee Wee :

	Buts	Assistances	Points
Luc Lapointe, Dennison	11	10	21
François Hamel, Cardin	10	11	21
Denis Desrosiers, Cardin	12	6	18
Serge Parenteau, Cardin	3	13	16
Yvon Gardner, Rotary	7	5	12
Andrew Illick, Rotary	5	7	12
Barry Billing, Sylvania	7	3	10

Equipes	P	J	G	N	P	BP	BC	T
Motel Cardin	12	8	2	2	39	29	18	
Dennison	12	6	4	2	31	25	16	
Rotary	12	5	3	4	33	31	13	
Sylvania	12	3	5	4	30	24	11	
Pepsi-Cola	12	3	1	8	22	33	7	
Legion	12	1	5	6	12	25	7	

Importante compétition de motos-neige à L'Avenir

DRUMMONDVILLE, (JM) — Une importante compétition de motos-neige groupant amateurs et professionnels évoluera, le dimanche 15 février, sur les terrains du Club Auto-neige de L'Avenir Inc., situés à environ cinq milles de Drummondville.

Les organisateurs de cette compétition, MM. Louis Letarte, Henri Lemaire, Denis Lemaire ainsi que Roger Lauson, agent Molson pour Drummondville et la région, prévoient un total de 80 participants qui viendront de tous les coins du Québec. Aussi, la direction est assurée de la participation de coureurs venant de Sorel, Trois-Rivières, Baieville, St-Hyacinthe et, naturellement, Drummondville. Plus, on s'attend à ce que 2000 spectateurs environ assistent à ces compétitions.

Afin de rendre les compétitions plus excitantes, les amateurs et professionnels évolueront séparément. M. Roger Lauson, agent Molson, en assumera la commandite, et plus de 25 trophées offerts par un groupe d'amis-commanditaires, seront à l'enjeu. M. Henri Lemaire, co-propriétaire du Club Auto-Neige de L'Avenir assure les participants que \$500 seront distribués en heures, ce qui permet à cette compétition de devenir la plus importante au Centre du Québec cette année.

Les coureurs se disputeront la victoire sur une magnifique piste d'environ un mille et demi, située à quelques pieds du Club Auto-Neige, et six classes seront au programme, plus une compétition pour les femmes, qui aura lieu vers les 15h30.

L'adoption définitive du règlement de zonage de la rue St-Jean devra... encore attendre

DRUMMONDVILLE, (AR) — Il semble bien que l'adoption définitive du nouveau règlement de zonage de la rue St-Jean, projet qui occupe une place de choix dans les délibérations et les remises sur la table, au conseil municipal de Drummondville, depuis plusieurs mois, doive encore être retardée de quelques, sinon plusieurs, semaines.

En effet, les édiles ont refusé de discuter de ce projet

lors de la dernière réunion du conseil municipal, en déclarant qu'une entente avait été faite, au début des pourparlers, que le règlement ne serait adopté que lorsque le conseil serait au complet, afin que chacun des conseillers ait l'opportunité de se prononcer sur cet important changement.

Or, si l'on se base sur cette décision, il faudra attendre encore quelques semaines a-

vant de prendre une décision, puisque le conseil ne sera pas au complet pour les prochaines réunions. Un conseiller manquera en effet à l'appel puisque le conseiller Jean-Marie Rose est actuellement en voyage au Mexique.

C'est le maire Philippe Bernier qui a précisé, lors de la dernière réunion du conseil, que le règlement serait adopté lorsque les édiles seraient tous

présents. Cette remarque a été faite en réponse à M. Auguste Lavertue, qui demandait aux conseillers de faire diligence, afin de solutionner finalement ce problème qui, ajoutait-il, fait que les résidents de la rue St-Jean vivent actuellement sous une tension parce qu'ils voient leur sécurité menacée par le zonage actuel de la rue.

M. Auguste Lavertue venait

de présenter au conseil une nouvelle requête demandant aux autorités municipales d'adopter le nouveau règlement de zonage selon les exigences décrites par les propriétaires afin de rendre à ces derniers les droits qu'ils déclarent avoir perdus par le premier changement de la vocation de cette rue de commercial en industrielle.

La requête était signée par

17 propriétaires d'établissements et d'édifices commerciaux de la rue St-Jean. On attend actuellement la présentation du troisième projet de règlement pour régler le problème du zonage de cette rue, sur les deux côtés, exception faite des terrains de l'ancienne usine Eagle Penicill, appartenant maintenant à la cité, et devant demeurer zones résidentielles pour maisons à logements multiples.

La Cité de Drummondville prête à faire des offres salariales à ses employés municipaux

DRUMMONDVILLE, (AR) — Il est faux de dire que la cité ne prend pas ses responsabilités et serait la seule responsable de la situation dans laquelle se retrouvent, actuellement, les négociations entre les autorités municipales et le syndicat des employés municipaux.

Selon M. Bernier, "il y a plusieurs facteurs qui ont influencé la marche des négociations, qui, précisait-il, ont débuté le 6 octobre dernier. M. Bernier a spécifié que la cité est maintenant prête à faire, aux employés syndiqués, des offres salariales, et il en a pro-

fité pour ajouter que la cité a toujours traité ses employés aussi bien que n'importe quelle industrie et aussi bien que n'importe quelle municipalité possédant les mêmes responsabilités, et cela aussi bien au point de vue salaires que conditions de travail.

M. Bernier a spécifié qu'actuellement la cité est placée devant une menace de grève parce que le règlement des négociations est retardé de 5 se-

maines, ajoutant que "ce n'est pas une manière sérieuse de considérer la négociation".

Le maire Bernier ajoutait, de plus, qu'il est faux de prétendre que c'est de la faute de la cité si on va en grève "puisque, précisait-il, les autorités municipales auraient voulu garder les négociations

à un niveau local, comme par les années passées, mais que, dès la première séance de négociation, les syndicats se sont assurés les services d'un spécialiste en la personne de M. Jean-Paul Pelletier de Sherbrooke, et que, comme résultat de cela, la cité a dû, elle aussi, s'assurer les services d'un

spécialiste, M. Prud'homme, afin de traiter d'égal à égal les questions de la convention collective.

Le maire ajoutait, de plus qu'actuellement, si l'on inclut un bon devie chère qui se chiffrerait à \$15 le salaire moyen horaire serait de \$3.20 pour les employés de la cité.



NOUVELLE POULIE DE COMMANDE — La firme drummondvilloise Drummond Die & Stamping Co. a présenté sa nouvelle poulie de commande brevetée, qui augmente de 20 pour cent l'efficacité de la moto-neige, tout en réduisant le bruit. Dans l'ordre, MM. Majella Croteau, vice-président aux relations publiques et industrielles, Robert Gamache, président de la DDS, Xavier-Willard Battet, représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce et Jacques Giguère, en charge du département de la recherche et vice-président exécutif.

Comité de 13 membres formé en vue d'étudier le projet de commission municipale des loisirs à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un autre pas a été franchi en vue de la réalisation du projet de création d'une commission municipale des loisirs et, possiblement, la nomination d'un coordinateur des loisirs et des sports à Drummondville.

Les autorités municipales ont en effet procédé à la no-

mination de 13 membres auxquels viendront prochainement se joindre des représentants de deux autres organismes locaux. Ces membres formeront un comité d'étude chargé de se pencher attentivement sur les problèmes des loisirs et de leurs coordonnées à Drummondville et seront également appelés à élaborer les struc-

tures de la future commission municipale des loisirs. Les représentants étudieront également l'opportunité de procéder à la nomination d'un coordinateur des sports et loisirs à Drummondville, et à établir quelles seraient ses fonctions exactes.

Différents organismes locaux

Le comité se composera de M. Laurier Parenteau et M. Denis Boislard, de la Jeune Chambre de Drummondville, M. Jean-Guy Gauthier et M. Médéric Grenier, du Service de la Recréation de Drummondville Inc., M. René Verrier et Paul Lafrance, de la Chambre de commerce du

comté de Drummond, MM. André Lamy et Laurent Bernier, de la Fédération des Loisirs du Centre du Québec, M. Fernand Laroche, de la commission scolaire de Drummondville, MM. Henri Arsenault et Roger Cournoyer, du hockey mineur, ainsi que les conseillers Rosaire Millette et Jean-Marie Rose.



Le club des Lions de Drummondville a tenu son dernier souper au motel Albatros. A cette occasion, le conférencier invité était le surintendant de la division de Québec de l'INCA. Dans l'ordre, MM. Grégoire Mercure, président du club, L. A. McClintock, conférencier, Marcel Lequin, directeur de la région de Drummondville de l'INCA, et Me Jean-Claude Baril, vice-président du club.



MOTOS-NEIGE — MM. Guy Bureau, représentant de la Brasserie Molson, Louis Letarte, Henri Lemaire et Denis Lemaire sont les organisateurs de l'importante compétition de motos-neige qui sera présentée dimanche prochain sur les terrains du Club Auto-neige de L'Avenir Inc.

"L'aveugle veut gagner sa vie comme tout autre membre de la société"

(M. L. A. McClintock)

DRUMMONDVILLE, (RG) — "Il est difficile de convaincre le public que l'aveugle est un être normal qui veut gagner sa vie comme tout autre membre de la société."

C'est ce qu'a déclaré M. L. A. McClintock, surintendant de la division du Québec de l'Institut National Canadien pour les aveugles, alors qu'il s'adressait aux membres du club des Lions de Drummondville, sous la présidence de M. Grégoire Mercure.

En effet, au cours du dernier souper du club des Lions tenu au motel Albatros de Drummondville, le conférencier a entretenu les personnes présentes sur l'œuvre de l'INCA. Il a précisé qu'une personne aveugle avait quand même toutes les aspirations des voyants.

Selon M. McClintock, une personne qui perd la vue doit tout réorganiser sa vie dans ce monde qui est fait pour ceux qui ont des yeux. Il a mentionné qu'une personne qui est privée de l'usage de la vue est toujours portée à penser négativement dans le sens de : "Je ne peux faire ceci, je ne peux faire cela parce que je n'y vois rien..." de dire le conférencier.

L'INCA, qui est un organisme privé, s'est donné pour tâche de réhabiliter ces personnes handicapées et de plus, de leur enseigner un métier afin qu'elles puissent prendre leur place dans la société. Selon lui il est très difficile de convaincre la population que l'aveugle peut remplir un rôle actif dans la vie moderne, si on lui en donne la chance. Il a précisé qu'autrefois, il était plus facile à l'aveugle de travailler dans l'industrie alors qu'aujourd'hui, avec la haute mécanisation des travaux de répétition, c'est presque impossi-

ble. Par ailleurs, le conférencier s'est dit d'avis que le gouvernement provincial pourrait fournir une plus grande aide à l'INCA dans cette tâche d'enseignement. Il a souligné que

dans toutes les autres provinces du Canada, les différents gouvernements provinciaux patronaient des centres d'entraînement pour les aveugles, même si l'INCA était un organisme privé.

A-côtés du Tournoi international midget

DRUMMONDVILLE, (JM) — Une réception civique était donnée par les membres du conseil municipal en l'honneur de la visite des Français Volants. À cette occasion, on remarquait la présence de MM. Roger Cournoyer, Frank Thibodeau, Mme Françoise Lapierre, des Breuvages Drummond, Paul Gauthier, président de la Légion Canadienne, le maire de la cité, M. Philippe Bernier, ainsi que les conseillers Laurent Bernier, Raymond Luneau et Lindor Letendre.

Tous les joueurs, ainsi que les dirigeants français, qui étaient au nombre de 34, ont été invités à signer le livre d'or de la cité, et l'instructeur de l'équipe, M. Philippe Lacarrière, a reçu des bouquets de manivelle portant les armoiries de la cité et, pour sa part, M. Lacarrière a remis à M. Bernier l'écusson de l'équipe.

Quelques joueurs des Français Volants ne sont âgés que de neuf ans, et ils ne pratiquent le hockey que depuis trois mois. On a pu se rendre compte que les représentants français possèdent un excellent jeu de passes ainsi qu'un bon jeu de position. M. Lacarrière a refusé que l'on aiguise les patins de ses joueurs,

donnant comme raison qu'ils étaient pour subir la défaite quand même.

Parmi les officiels de la rencontre, François Volants-Légion canadienne de Drummondville, on remarquait la présence d'un juge de ligne européen. Ce dernier a déjà officié au Tournoi mondial de hockey amateur. Yves Tessier qui, pour sa part, a déjà occupé le poste de juge de lignes, lors de certaines joutes de la Ligue Nationale. La passe, était l'arbitre en chef dans la joute Dorval-Ancienne Lorette.

Selon M. Lacarrière, la différence entre l'équipe Drummondvilloise et les Français Volants est que nous possédons un meilleur maniement de bâton et nos joueurs démontrent une grande agilité dans le patinage. Toujours selon l'instructeur français, le but de leur tournée au Québec est de donner l'atmosphère du hockey aux siens. En France, les Volants font partie d'une ligue qui ne compte que seulement quatre équipes, et le recrutement est le point le plus difficile à vaincre.

M. Lacarrière a déclaré que les joueurs qui font partie de la tournée ne sont pas leurs meilleurs, car les parents de ces derniers ont un rôle à jouer dans ce voyage au Québec.

Participation de Princeville à la ligue de balle-molle: décision dans quelques jours

VICTORIAVILLE (JD) — Le sportif Richard Gouette, de Princeville, qui tente actuellement de restructurer la balle-molle dans cette localité, a demandé encore quelques jours de réflexion avant de rendre une réponse définitive sur la participation ou non des Jets de l'Est à la prochaine saison de la ligue de balle-molle des Bois-Francis.

On se souviendra sans doute que des représentants de la Commission municipale des loisirs de Princeville avaient demandé aux dirigeants du circuit régional un délai d'un mois afin de bien analyser la situation présente et tenter de dénicher l'homme qui pourra mener à bon port la balle-molle dans cette ville.

Les sportifs de Princeville ont jusqu'au 19 février pour faire connaître leur décision finale.

Par ailleurs, les représentants des équipes ont approuvé le projet d'incorporation du circuit.

En outre, les clubs ont admis la nécessité de contacter une police d'assurance sur la vie, les blessures et autres, pour tout joueur qui évoluera pour une formation de la ligue de balle-molle des Bois-Francis.

D'autre part, le président de la ligue, M. Gilles Bismarck, de Warwick, a dû utiliser son droit de vote à la suite d'une égalité dans le vote des équipes, sur la participation aux séries éliminatoires de 1970.

Le Forand Auto, de Plessis

ville, l'Hôtel Christophe, de Victoriaville, et la Parmentière, de Warwick, ont favorisé le statu quo sur le règlement appliqué l'an dernier, soit quatre équipes dans les séries. Les délégués des clubs Michel Transport, d'Arthabaska, Pepsi Cola et Robitaille Auto, de Victoriaville favorisaient, pour leur part, la participation de six équipes.

Le président Bismarck a tranché la question en optant pour quatre clubs. Il a allégué que la participation de six équipes risquait de mettre trop tardivement un terme à la saison.

On a donc rejeté les allégations formulées, en particulier, par le représentant du club Arthabaska, Jacques Michel, qui insistait sur le fait que le calendrier des jouets réguliers va prévoir un nombre beaucoup moindre de parties que l'année dernière.

En outre, les séries éliminatoires constituent ni plus ni moins une récompense pour le travail de la saison régulière. Il aura suffi, selon certains, de présenter ces séries quart-de-finale 2 de 3, par exemple, quitte à prolonger davantage les séries demi-finales et finales.

Une partie de l'assemblée de cette semaine tenue à l'Hôtel Christophe, de Victoriaville, a porté sur les dimensions des terrains.

Il s'est agi de la discussion qu'il en coûterait passablement cher à certaines villes pour déplacer la clôture qui délimite le terrain.



FRANCAIS VOLANTS — Une réception civique a été donnée par le conseil municipal en l'honneur de la visite des Français Volants à Drummondville. M. Philippe Bernier maire de la cité et M. La Carrière ont fait l'échange de souvenirs, tandis qu'un jeune joueur de l'équipe signait le livre d'or. Assistent également à cette scène, M. Paul Gauthier, président de la Légion Canadienne de Drummondville, et M. Roger Cournoyer, président fondateur du Tournoi International Midget.

(Photo La Tribune, Drummondville)



REPRESENTANTS PEE WEE — Les Français Volants étaient de passage à Drummondville dans les cadres du dixième tournoi international de calibre Midget. Les représentants européens ont dû s'avouer vaincus 3 à 1 aux dépens d'une formation Pee Wee de Drummondville. Sur cette photo, Alain Doreau, Dilier Ponce, de l'équipe française et Luc Guilbault, François Hamel de Drummondville.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Diner causerie forum du club d'administration: la motivation

DRUMMONDVILLE (AR) — M. Pierre Alain, directeur des relations industrielles de Bombardier Ltée, de Valcourt, sera le conférencier invité lors du prochain dîner-causerie du club d'administration industrielle du Canada, chapitre de Drummondville.

Le dîner-causerie se déroulera lundi, le 16 février, à 6h30 précises, à l'Hôtel Rodcor, de Drummondville, et sera sous la présidence de M. Gilles Gaudreau, président du chapitre local.

A cette occasion, le conférencier, M. Pierre Alain, traitera de la motivation, et la causerie prendra la forme d'un forum. Comme co-animateur de cette soirée, on retrouvera également M. Marc Ruel, ingénieur, gérant de l'usine

Procès au civil devant un jury bilingue: rare dans le district de Drummond

DRUMMONDVILLE (AR) — Fait excessivement rare dans le district judiciaire de Drummond, un procès au civil devant un jury bilingue, s'instruira en Cour supérieure, le 24 mars.

Ce procès, qui nécessitera un jury se composant de trois citoyens de langue anglaise et de trois citoyens de langue française, concerne une poursuite intentée en rapport avec un accident de la circulation survenu le 23 septembre 1967, sur la route 22, près de l'Avenue.

L'action est intentée par Me André Biron, au nom de sa cliente, Mme Dorothy Reed, épouse de Arthur Masters, qui fut grièvement blessée dans l'accident.

La poursuite, au montant de \$34,128, met en cause M. Jean-Claude Duff, de Drummondville, et le Fonds d'indemnisation de la province de Québec, qui aurait fait antérieurement une offre de règlement, offre qui fut refusée par la poursuite.

Me André Biron a présenté, en septembre dernier, une requête pour obtenir un procès devant jury au civil. La requête avait été contestée par la défense, mais accordée par le juge de la Cour supérieure.

Ce procès devant jury au civil s'instruira environ une semaine avant l'ouverture des assises criminelles du district qui nécessiteront également des jurés.

Sherbrookois arrêté en rapport avec un vol à l'étalage à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (RG) — Un individu de 47 ans, de Sherbrooke, comparaitra en Cour des sessions de la paix, mardi prochain, sous une accusation de vol à l'étalage, en rapport avec un méfait qui aurait été commis au magasin La Salle de Drummondville, pour une valeur en marchandises de \$19,31, soit des vêtements. L'individu a été appréhendé par l'agent de sécurité de l'établissement, Mme Irène Levesque.

Par ailleurs, le département des incendies de Drummondville-Sud s'est rendu au domicile de M. Paul-Emile Lafontaine, au 840 rue Cherrier, un surplus d'huile s'était accumulé dans la fournaise. Le début d'incendie a été vite maîtrisé, mais les dommages par la fumée seraient assez considérables.

En outre, un accident grave est survenu dans le stationnement de la Celanese, division de Drummondville de la compagnie Chemcel. La collision impliquant deux camions et une automobile, a occasionné

des blessures au conducteur de l'automobile, M. Georges LeFebvre, du 112 de la 8e Avenue. Il a reçu les premiers soins à la clinique d'urgence de l'hôpital Ste-Croix, mais il a pu réintégrer son domicile quelques heures plus tard.

Les deux conducteurs de camions qui appartenaient à la même compagnie, soit la Sablery Cartage de Valleyfield étaient MM. Claude Lavigne et Gilles Verrier, de Drummondville. Les dommages aux véhicules impliqués seraient considérables.

VICTORIAVILLE, (JD) — Durant l'année 1969, dans la province de Québec, la Banque d'Expansion Industrielle a consenti 541 prêts pour un total de 34,6 millions.

Selon M. Guy Bourbonnière, qui prononcera une conférence devant les membres du club Lions de Victoriaville, hier soir, le prêt moyen au Canada a connu, depuis quelques années une réduction sensible, et s'est établi à environ \$51,000 pour 1969.

Des tests en langue anglaise pour des élèves francophones au CEGEP (page 29)

Détente et téléphone pour les assureurs-vie

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le téléphone et la détente seront les deux principaux sujets d'intérêt pour les membres de l'Association des assureurs-vie du Canada, section Drummond-Arthabaska qui tiendra sa réunion mensuelle ce midi, au Motel 4 Saisons de Notre-Dame du Bon-Conseil.

En effet, dès 11 h. 30 du matin, les membres pourront assister à une démonstration de yoga et à une conférence destinée à leur montrer comment se détendre. Cette démonstration, ainsi que la courte conférence, leur sera donnée par Mlle Carmel D'Au-

teuil, de l'Institut Sivananda, et servira, en quelque sorte, d'apéritif aux assureurs-vie avant leur dîner, qui débitera à midi.

A la suite du dîner, une autre conférence sera présentée alors que Mlle Irène Lafond, de la compagnie Bell Canada, projettera et commentera à leur intention un film intitulé "Comment se servir du téléphone".

Le dîner donnera également lieu à la réunion mensuelle de l'Association des assureurs-vie du Canada, section Drummond-Arthabaska, au cours de laquelle différents sujets d'intérêt interne seront discutés.

Souper et soirée sous le signe de la joie pour les anciens scouts et guides

VICTORIAVILLE, (JD) — C'est sous le signe de l'humour et de la joie que se dérouleront le souper et la soirée pour les anciens scouts et guides de Victoriaville, le 21 février, au Centre civique de Victoriaville.

On peut facilement penser que le "pep" sera présent si on observe attentivement les trois principes et les dix lois que devront suivre ceux qui participeront à cet événement. Tes anciens compagnons et compagnes

Tu verras certainement. Au banquet, à ta faim. Tu mangeras longtemps. Au son de l'orchestre. Tu te dégourdiras en sautant. Un compagnon ou une compagne. Tu amèneras sûrement. Au Centre civique. On l'attendra patiemment. En tenue de ville. Tu seras fierement.

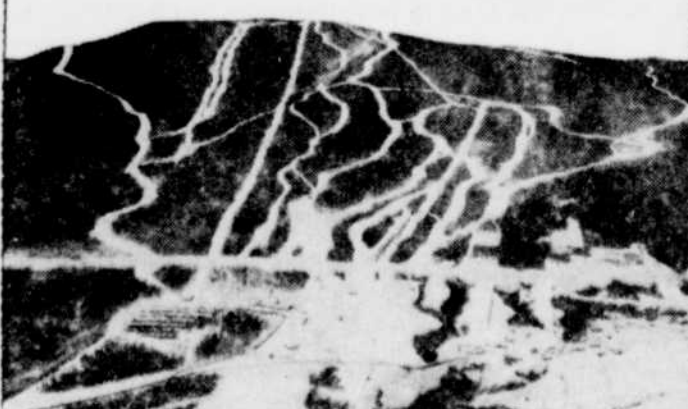
Samedi, 21 février, à 18 h. On attend tous les anciens et anciennes du mouvement. Ton breuvage devra te suivre. Si tu en veux absolument. Un montant de \$5. Défrayera le couvert.

La réponse pour le 19 février. Tu rendras rapidement. Le "pep" tu apporteras. Comme au camp, il y en a longtemps. Les chants, tu te souviendras. Et tu chanteras même en faussant.

Aux "bans" tu participeras. Même en gesticulant. Déjà plus de 350 invitations ont été lancées, mais beaucoup de personnes n'ont pas reçu d'invitations car leur nom a été perdu dans les fichiers. Ceux qui veulent des renseignements n'ont qu'à communiquer avec M. et Mme Bertrand Vaudreuil, chefs du secteur de Victoriaville.

Bienveillante pour la famille, tendre pour le débutant, un défi pour l'expert.

Une vraie montagne.



Cette année, prenez votre élan au Mont Ste-Anne et imaginez un peu la longue balade en famille! Plus de trois milles de descente ou vous arrêtez à volonté pour admirer un panorama grandiose! Et le Mont Ste-Anne est la seule station dans l'est du Canada dotée de télécabines. Le skieur accompli y connaîtra aussi des descentes remplies de sensations fortes.

Cette année, venez faire du ski dans une vraie montagne. Seul ou avec les vôtres. Vous aurez fait vraiment un choix d'expert. Nous vous attendons. Cette année, venez au

mont ste-anne

Parc du Mont Ste-Anne - sur la route 15 à peine à 25 milles à l'est de Québec.

VENTE DE FERMETURE de nos départements POUR HOMMES et GARÇONS SEULEMENT

chez **J.M. Nault Ltée**

\$200,000.00 de MARCHANDISE A LIQUIDER EN BAS DU PRIX COUTANT

La vente débute jeudi, le 12 février, à 9h. a.m.

VETEMENTS POUR HOMMES

COMPLETS	Reg. jusqu'à 150.00	SPECIAL	73.89
COMPLETS	Reg. jusqu'à 79.00	SPECIAL	29.89
COMPLETS D'ETE	Reg. jusqu'à 75.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX D'HIVER	Reg. jusqu'à 85.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX D'HIVER	Reg. jusqu'à 65.00	SPECIAL	10.89
MANTEAUX DE CUIR	Reg. jusqu'à 135.00	SPECIAL	83.89
MANTEAUX DE DEMI-SAISON	Reg. jusqu'à 70.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX DE PLUIE	Reg. jusqu'à 35.00	SPECIAL	21.89
CANADIENNES	Reg. jusqu'à 37.50	SPECIAL	20.89
COUPE-VENT	Reg. jusqu'à 24.95	SPECIAL	10.89
VESTES DE SKI	(Jackets) Reg. 24.95 et 29.95	SPECIAL	10.00 et 18.89
VESTES EN SUEDE	Reg. jusqu'à 24.95	SPECIAL	\$14.89

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX:

CHEMISES — CHANDAILS
ROBES DE CHAMBRE — PYJAMAS
PANTALONS — CRAVATES — TUQUES
PANTALONS DE SKI — ETC., ETC.

SOULIERS POUR HOMMES

SOULIERS HABILLES	Reg. jusqu'à 31.95	SPECIAL	20.89
SOULIERS HABILLES	Reg. jusqu'à 24.95	SPECIAL	15.89
SOULIERS HABILLES	Reg. jusqu'à 20.95	SPECIAL	13.89
SOULIERS HABILLES	Reg. jusqu'à 18.95	SPECIAL	9.89
BOUTS DE LIGNE	Reg. jusqu'à 25.00	SPECIAL	\$3. et \$8.
COUVRE-CHAUSURES	en caoutchouc, avec courroie.	SPECIAL	5.00
BOTTILLONS POUR HOMMES	Reg. 69.95	A PARTIR DE	5.00
LOT DE SOULIERS	Pour garçons — Reg. jusqu'à 9.00	SPECIAL	1.00
COUVRE-CHAUSURES	Pour garçons — Reg. 6.95	SPECIAL	3.00

VETEMENTS POUR GARÇONS

COMPLETS	Reg. jusqu'à \$35.00	Spécial	5.00
CANADIENNES	Reg. jusqu'à \$25.00	Spécial	5.00
PANTALONS	Reg. jusqu'à \$11.95	Spécial	3.00

DURANT LA VENTE DE FERMETURE DE NOTRE DEPARTEMENT POUR HOMMES, J. M. NAULT LTEE VOUS OFFRE DES SPECIAUX FORMIDABLES AU DEPARTEMENT POUR DAMES. Notez bien que notre département pour dames, situé à 76, rue King Ouest, offrant des vêtements pour dames, tissus à la verge et chausures pour dames.

RESTERA OUVERT

et continuera à servir sa clientèle comme par le passé.

MERCERIE POUR DAMES

LOT D'UNIFORMES DE STYLES DISCONTINUES

Reg. 8.95 à \$22.00. Solde de marchandise d'hiver: vestes de ski, canadiennes, manteaux similifourrure maintenant offerts à

50% DE RABAIS

TISSUS A LA VERGE

LOT DE COUPONS

50%

TISSUS DE PRINTEMPS

Toile de coton et lainage fin. Reg. \$5.95 à \$11.95

1.98 1.98 2.98 3.98 6.98

CHAUSURES POUR DAMES

Souliers fourrés	Reg. 17.95	SPECIAL	12.56
Bottes doublées	Reg. 33.00	SPECIAL	12.00
Souliers habillés		RABAIS DE	25%
Souliers correctifs, marque Heel Hugger.	Reg. 22.00	SPECIAL	5.00



DEBRAYAGE A LA UTEX — Des employés mécontents de la compagnie Utex, de Victoriaville, plan 2, entendent ici les derniers développements de la bouche du président du Syndicat du vêtement, M. Paul Roux, à gauche, et du conseiller syndical, Jacques Boucher.

Différend au sujet d'un contremaître

Arrêt de travail à la Utex : les pourparlers interrompus

VICTORIAVILLE, (par Jacques Drapeau) — Un groupe de 41 employés masculins et féminins de la Utex, plan 2, de Victoriaville, a quitté précipitamment le travail vers 10 h. 30, hier matin.

Cette décision est reliée au cas d'un contremaître féminin que certains employés qualifient "d'intransigeante et arbitraire".

Le litige a bien failli

provoquer l'arrêt massif des quelque 375 employés de cette compagnie.

Les dirigeants de la Utex ont offert aux représentants du syndicat du vêtement de permuer, dans un autre département, le délégué syndical avec lequel le contremaître impliqué avait déjà eu, dit-on, plusieurs prises de bec.

En réplique, le syndicat a exigé le départ immédiat

du contremaître. Les deux parties n'ont pas voulu en démordre jusqu'à ce que les pourparlers soient temporairement interrompus, hier soir.

Rejoint au local des syndiqués du vêtement, le nouveau président, M. Henri-Paul Roux, n'a pas voulu s'avancer sur les conséquences qui pourraient se produire aujourd'hui. Il s'est dit assuré que les 41 employés direc-

tement impliqués ne retourneront pas au travail tant et aussi longtemps que la situation présente ne sera pas clarifiée.

Il ne s'est guère montré plus loquace à l'hypothèse émise selon laquelle les autres employés pourraient débrayer aujourd'hui pour appuyer leurs confrères et consœurs en litige. "La nuit porte conseil", a-t-il simplement ajouté.

Les discussions entre les représentants de la compagnie et ceux du syndicat devaient reprendre ce matin. Tout au long de la journée d'hier, les 41 employés mécontents ont tenu des séances d'étude à l'édifice des syndicats, rue de l'Ermitage.

Le conseiller technique Jacques Boucher secondait le président Henri-Paul Roux dans les discussions avec les employés.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — On rappelle à la population que c'est vendredi soir le 13, qu'aura lieu le vernissage de l'exposition du peintre Claude Côté, à la Caisse Populaire de Victoriaville. Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay doit être présent.

—oOo—

Deux sportifs de Victoriaville se sont signalés lors des compétitions de motos-neige du circuit provincial O'Keefe, au cours de la dernière fin de semaine. Yvon Labbe s'est classé cinquième dans la classe des 296 à 340 c.c. et deuxième dans la classe ouverte 0 à 440 c.c. Pierre Proulx s'est également classé.

—oOo—

Le bonspiel Electrique et le bonspiel Molson ont été inaugurés, lundi soir, au club de curling Laurier, rue Monfette. Pour la première compétition, les sportifs devront utiliser des polissoires électriques plutôt que les conventionnelles balais, à condition que cela n'ait pas la glace.

—oOo—

Plusieurs prêtres de la région ont participé à la dernière réunion de zone qui se tenait à Victoriaville.

—oOo—

Les journalistes doivent faire un petit voyage de pêche aux poissons des cheneaux, ce soir, à Ste-Anne de la Pêrader, en compagnie de Sylvio Tremblay.

—oOo—

Les membres Optimistes continuent l'organisation de leur soirée estuagienne, qui aura lieu à la Salle Windsor de Victoriaville, vendredi soir prochain.

—oOo—

Une pétition sera présentée au conseil, lundi soir, pour réclamer qu'un stationnement municipal soit fait sur le terrain vacant, entre le cinéma Laurier et la quincaillerie Auger et Fils.

—oOo—

Les membres du Club Auto-sport Cobra de Victoriaville se sont réunis hier soir, à leur local de la rue Beauchemin, afin de mettre la dernière main à l'organisation de leur soirée sociale du 28 février.

—oOo—

Le Frère Roland Henry, directeur général du CEGEP de Victoriaville, est de retour d'un séjour d'un mois à Rome. Il a participé au chapitre général de la Communauté des Frères du Sacré-Cœur.

—oOo—

Il semble bien que la balle-molle sera le sport numéro 1 à l'été, à Plessisville, avec la disparition des Braves de la ligue Provinciale de baseball. Les dirigeants de la balle-molle dans cette ville tentent actuellement certaines démarches, afin d'agrandir les estrades au parc de balle-molle.

—oOo—

Les dernières parties régulières de la ligue Commerciale Molson, section B, seront disputées ce soir, au Centre Jean-Béliveau. A 8 heures, l'Hôtel Huron visitera le Trois-Rivières Auto, tandis qu'à 9h30, le Cormier Limitée et le Restaurant Belu en viendront aux prises.

—oOo—

Les billets pour le spectacle des Trois Ménestrels, vendredi soir, sur la scène du Laurier, de Victoriaville, s'envolent très rapidement.

—oOo—

Les Olympiques de Victoriaville, de l'instructeur Georges Boucher, se rendront à Sorel demain soir, afin de se mesurer aux Esperviers de l'endroit, dans un match du calendrier régulier de la ligue Saguenay-Lac-St-Jean-Mauricie.

—oOo—

Du côté des Tigres, ils recevront, vendredi soir, la visite des Saguenéens de Chicoutimi, et dimanche, celle des Barons de Dolbeau.

Les Foyers Notre-Dame... "devant le sexe"

VICTORIAVILLE, (ML) — Environ 80 couples des Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame de l'Amitié, se sont réunis en 10 réunions d'équipes, pour discuter du thème: "Adultes devant le sexe".

Lors de chacune de ces rencontres, on a discuté d'un sujet précis. Réaction devant les scènes de sexe et de violence à la télévision: "Les scènes de nudité et de sexe sont aujourd'hui choses courantes. On a démodé la femme pour en faire un truc publicitaire. L'exploitation de la virilité du sexe et de la femme ont créé, plus ou moins, une habitude, une tolérance, un dégoût qui est néfaste érotiquement."

Le respect de la personne: "Respecter la personne c'est la traiter comme on voudrait être traité soi-même: c'est traiter une personne de manière qu'elle garde l'estime qu'elle a pour elle-même; c'est savoir écouter et comprendre, et respecter l'opinion qu'on ne partage pas, même si l'on croit cette personne en erreur; c'est savoir ne pas abuser de son autorité; c'est accepter les gens comme ils sont et ne pas essayer d'en faire des copies de soi-même ou des robots."

Que peut-on faire: "Il y a des choses qu'on peut changer et d'autres qu'on ne peut influencer. Il faut déterminer critériquement ce qui est domageable et ce qui ne l'est pas. Il faut ensuite agir en adulte averti et ne pas faire une tempête pour un rien, et laisser passer les situations graves sans réagir. Tout se fait, au point de vue spectacle et publicité, pour faire plaisir au public, et nous sommes le public. Il ne faut pas hésiter pour faire valoir nos vœux et se servir de tout ce qui est à notre portée."

En conclusion, on a exprimé le vœu que les Foyers Notre-Dame se secouent et prennent l'initiative d'être des meneurs. "Nos enfants seront ce que nous les ferons. Ils veulent être participants et, comme parents, il faut les soutenir, faire front commun avec eux et les appuyer de nos gestes et de notre exemple."

Soirée de la St-Valentin pour les membres du club Personnalité

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est le 14 février que les membres du club Personnalité auront l'occasion de fraterniser en recevant un témoignage de gratitude à leur ex-président, M. Simon Ratté, pour son dévouement au sein du club Personnalité de Victoriaville.

Cette soirée récréative aura lieu à 8 h. 30 à la salle des Chevaliers de Colomb de Victoriaville. Les membres auront la chance de danser au son d'une orchestre populaire de la région. La soirée se terminera par un délicieux buffet froid.

Les membres du club Personnalité et leurs amis sont donc cordialement invités à cette soirée de la St-Valentin. L'invitation est signée de Mlle Alice Beland.

M. Jean-Marie Smith à la tête du comité provisoire pour la création de la mini-régionale de Warwick

WARWICK, (JD) — M. Jean-Marie Smith, président de la commission scolaire de Warwick, a été élu à la présidence du comité provisoire chargé de créer la nouvelle commission scolaire regroupée, secteur de Warwick.

Les commissions scolaires locales ainsi regroupées sont celles de Warwick, Ste-Séraphine, St-Albert, Ste-Clothilde, Ste-Elisabeth, Chénier (Tingwick) et St-Rémi. Cette nouvelle "mini-régionale" entrera en service le 1er juillet prochain, mais, d'ici là, de nombreuses étapes restent à franchir.

A l'assemblée de formation du comité provisoire, cette semaine, à Warwick, on notait la présence de M. Jean-Marie Smith ainsi que de Mmes Jeanne Hinc et Monique Proulx, de Warwick; Benoît Levas, de St-Rémi; Marcel Ouellet, de Chénier; Ephrem Rouzeau, de Ste-Elisabeth; Elphège Leclerc, de Ste-Clothilde; Maurice Baril, de St-Albert et Raymond Pagé, de Ste-Séraphine.

La commission scolaire "secteur Warwick" sera formée de neuf commissaires, probable-ment tous ceux qui assisteront à l'assemblée de cette semaine à Warwick. Cette dernière municipalité scolaire sera donc représentée par trois commissaires.

Calendrier d'opération

Les fondateurs ont beaucoup de pain sur la planche d'ici le 1er juillet.

D'ici la fin du mois de mars, ils auront à analyser des recensements scolaires de chaque municipalité regroupée, et s'enquérir de l'état des immeubles. On devra aussi mettre au point le rôle d'évaluation de chacune des commissions scolaires regroupées.

Durant les mois d'avril et de mai, on s'occupera principalement à dresser un bilan des clientèles scolaires, des effectifs de personnel, de même que le matériel disponible, analyser le budget de chaque commission scolaire regroupée, de même que l'état financier. Il faudra également analyser le service de la dette, la situation bancaire de chacune des commissions scolaires.

A la fin du mois d'avril, on préparera des listes électorales dans chaque commission.

Les mois de mai et juin seront consacrés à l'analyse des circuits et contrats de transport, l'engagement du secrétaire-trésorier, l'engagement du directeur des services pédagogiques, l'organisation pédagogique et des transports.

d'écoliers, prévisions d'achats de même que la préparation des contrats du personnel enseignant, de même que le budget et les états financiers pour la nouvelle année académique.

Frais de déplacement

Les commissaires du comité provisoire ont convenu de fixer un taux de \$10 par séance à chacun des commissaires présents aux assemblées, d'ici la formation officielle de la commission regroupée.

Ce montant, qui s'accumulera, sera payable lorsque la commission du secteur Warwick sera officiellement mise en marche.

Un directeur général

Un comité de quatre personnes piloté par le président, M. Smith, rencontrera le directeur général de la commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Jean-Paul Croteau, afin de lui offrir le poste de directeur général de la commission scolaire, secteur Warwick.

M. Croteau vient en tête de liste des candidats susceptibles d'assumer adéquatement cette importante fonction. L'actuel directeur de l'enseignement élémentaire à la régionale, M. Rodolphe Mayrand, est aussi un candidat très sérieux.



REGROUPEMENT SCOLAIRE — Le secteur de Warwick aura bientôt sa mini-régionale. A une assemblée tenue cette semaine, les représentants de sept commissions scolaires de cette région ont constitué le comité provisoire qui verra à l'élaboration du projet. La photo prise alors montre, de gauche à droite, MM. Rodolphe Mayrand, directeur de l'enseignement élémentaire à la régionale des Bois-Francis, Elphège Leclerc, de Ste-Clothilde, Jean-Marie Smith, de Warwick, président du comité provisoire, et Raymond Pagé de Ste-Séraphine.

Ste-Victoire versera \$2,300 à Victoriaville pour avoir accès aux activités de loisirs

VICTORIAVILLE, (JD) — La ville de Victoriaville et la municipalité de Ste-Victoire viennent de conclure une entente en vertu de laquelle Ste-Victoire versera, cette année, un montant de \$2,300 à Victoriaville, pour permettre aux enfants de cette municipalité d'avoir libre accès aux activités de loisirs.

C'est la première fois que Ste-Victoire accepte de dédommager Victoriaville pour les services de loisirs qu'elle procure aux enfants de Ste-Victoire.

Le nouveau maire de Ste-Victoire, M. Arsène Tourigny, s'est dit très heureux qu'une telle entente intervienne. Selon lui, ce montant est susceptible d'être diminué ou augmenté au cours des prochaines années, selon la gamme de loisirs offerts aux jeunes.

Cette somme de \$2,300 sera prise à même les revenus ordinaires de la municipalité sans avoir à recourir à un emprunt. Le conseil de la municipalité de Ste-Victoire a admis qu'une telle dépense était devenue nécessaire afin d'accorder aux jeunes les moyens de se recréer honnêtement et sainement.

Comité de deux membres

Le conseil de Ste-Victoire déléguera deux de ses conseillers à un comité spécial qui observera l'utilisation de ce montant d'argent et la participation des jeunes de Ste-Victoire aux activités de loisirs à Victoriaville.

Le maire Tourigny a admis hier que cette décision favorisait beaucoup plus les citoyens résidant dans le secteur immédiat de Victoriaville. Il a noté, toutefois, que c'est dans ce même secteur que la municipalité de Ste-Victoire tirait la majeure partie de ses revenus grâce aux industries et aux établissements commerciaux qui s'y trouvent.

M. Tourigny a également signalé qu'un des membres de

la Commission municipale des loisirs de la ville de Victoriaville, M. Claude Boudry, est un citoyen de Ste-Victoire.

Voirie

Dans un autre domaine, le maire Tourigny espère avoir de bonnes nouvelles à annoncer d'ici peu à ses concitoyens, relativement à un projet de pavage de deux à trois milles de route dans la municipalité.

M. Tourigny espère de bonnes nouvelles du ministère québécois de la Voirie, à la suite d'entretiens qu'il a eus avec le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Roch Gardner.

Nouveaux jalons pour la mise sur pied d'un club Kiwanis pour Victoriaville-Arthabaska

VICTORIAVILLE, (ML) — Les membres fondateurs du club Kiwanis local se réuniront à nouveau ce soir au Motel Bois-Francis d'Arthabaska, sous la présidence de M. Augustin Beaurivage, afin de jeter de nouveaux jalons pour leur mouvement.

On sait que, depuis trois semaines, des pourparlers sont en cours entre un groupe de Kiwaniens d'Arthabaska et des hommes d'affaires de Victoriaville pour mettre ce mouvement sur pied à Victoriaville-Arthabaska.

Il s'agira du premier club de service régional à s'identifier comme appartenant vraiment à la communauté urbaine Victoriaville-Arthabaska.

Dès le début, on compte faire le recrutement au niveau de ces deux villes sans distinctions, considérant qu'elles ne forment qu'une seule agglomération importante, et complémentaires l'une de l'autre.

On a nommé le bureau de direction provisoire du club local la semaine dernière. Outre M. Augustin Beaurivage, qui a été nommé président, M. Roland St-Amant a été nommé secrétaire et M. Michel Blacard, trésorier. Trois autres personnes ont joint les rangs. C'est donc dire que, d'ici une semaine, une pétition pourra être envoyée au secrétariat international du club à Chicago, pour en demander la formation.

Trois mois plus tard, soit au début de juin, on fera la remise de la charte, et le club existera officiellement.

Fonctionnement

Les officiers d'un club Kiwanis sont le président, le président sortant de charge, un ou deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et sept directeurs ou plus.

Un Kiwanien doit être un membre actif, intéressé et en règle. De plus, il doit assister régulièrement aux réunions hebdomadaires du club; l'assiduité est le premier devoir du véritable Kiwanien; des absences non motivées à plusieurs réunions ou à plusieurs expositions consécutives peuvent exposer un membre à l'expulsion, suivant la décision du conseil.

Des clubs peuvent également avoir des membres de la catégorie appelée "privilegiés, senior ou honoraire". Le devoir du club est de mettre en oeuvre les objets et les buts du Kiwanis international et administrer ses propres affaires.

Pour bien fonctionner, tout club Kiwanis doit comprendre des comités très actifs. Le Kiwanis international a des structures très particulières dans la formation des comités. Cependant, tout club peut former, en tant que comités additionnels qu'il peut juger utiles ou nécessaires à sa bonne administration.

Service de transport gratuit pour les donneurs

Clinique de sang: objectif 1200

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est aujourd'hui que doit débuter la clinique de sang de la Croix-Rouge de Victoriaville, patronnée par le club Optimiste local, à compter de 1 h. 30 à l'école Le Manège, rue St-Georges.

L'objectif de cette clinique est de 1,200 chopines cette année, ce qui correspond à une hausse de 100 comparative-ment à l'an dernier. On doit inclure dans cet objectif, les

dons de la clinique spéciale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, prévue pour le 24 février 1970.

Afin de faciliter les dons, on a mis sur pied un service de transport des donneurs. Pour obtenir ce service gratuit, il suffit de composer le numéro téléphonique 758-1749. Une voiture se rendra immédiatement à la demeure du donneur et assurera son aller et retour à la clinique.

Les heures d'ouverture de la clinique sont les suivantes: 1 h. 30 à 3 heures et 7 à 10 heures p.m. tous les jours sauf aujourd'hui et demain. Un comité spécial a été organisé au niveau du CEGEP de Victoriaville, avec un objectif spécial.

Tout comme l'an dernier, on a prévu un buffet où les donateurs pourront se restaurer.

Les organismes qui désirent offrir une collaboration spéciale sont les bienvenus. Tous les gens de Victoriaville et d'Arthabaska sont invités à collaborer étroitement au succès de la clinique.

Un plus grand nombre de lits sont à la disposition du public, cette année, pour donner un service plus rapide aux visiteurs.

On rappelle que la collaboration de la population toute entière est nécessaire pour atteindre l'objectif puisque, l'an dernier, 1,082 donneurs s'étaient présentés. "On croit que les gens comprendront la nécessité des dons de sang, puisque la Croix-Rouge maintient le service de transfusion sans frais pour l'usager", nous rappelle M. Valmore Dubois, le responsable.

"Non seulement faut-il pratiquer le sens de l'humour de façon continue mais il faut aussi le cultiver"

VICTORIAVILLE, (CT) — M. Paul Legendre, qui réalise l'émission radiophonique bien connue "Chez Miville" à la radio, a été invité à débattre de l'humour, phénomène de déblocage dans le mariage, devant les membres Richelieu réunis en souper mixte à Princetown. Inutile d'ajouter que la conférence de M. Legendre était coulée d'humour.

Après avoir donné quelques exemples, le conférencier, que le Dr J. Patry avait présenté, s'est dit convaincu que l'essence était de pratiquer le sens de l'humour dans nos vies. "Non seulement faut-il le pratiquer de façon continue mais il faut aussi le cultiver."

Après avoir donné de nombreux exemples d'humour qui ont eu pour effet de faire sourire l'assistance, M. Legendre a donné la définition de l'humour telle que la donnent les humoristes célèbres, dont les Français Sacha Guitry.

Continuant son discours, le distingué invité a fait remarquer que la vie de l'esprit est pleine de santé parce que le cœur tempère cette vie. Les politiciens du Canada furent ensuite sa cible favorite puis-

qu'il relata la définition de l'humour telle que comprise par Jean-Jacques Bertrand, Jean Lesage, Pierre E. Trudeau, René Lévesque et les autres politiciens en vue dans notre monde canadien et québécois.

M. Legendre a expliqué que le sectarisme était ce qui tuait le sens de l'humour. "Cet humour, qui délivre de nos inhibitions, se doit de vivre, tout en nous mettant en garde de juger car, selon le réalisateur de l'émission "Chez Miville", jugez c'est déjà en plus aimer, et les couples qui s'entendent le mieux sont ceux qui ne passent pas leur temps à essayer de corriger l'autre conjoint."

Le sujet de la conférence de M. Legendre était l'humour, phénomène de déblocage dans le mariage, la recette d'un bon mariage serait d'après lui: une femme aveugle épousant un mari sourd. Tout de même, la seule philosophie souhaitable est encore celle de la stabilité. En terminant, M. Legendre a tenu à préciser que, "sans sa femme, il n'aurait jamais pu supporter le mariage."

Le maire Poirier encourage les hommes d'affaires à s'engager dans la politique

VICTORIAVILLE, (ML) — Le maire de Victoriaville, M. P.A. Poirier, a encouragé les hommes d'affaires et industriels à s'engager dans la politique, à quelques échelons que ce soit, hier soir, alors qu'il prenait la parole devant le club Optimiste.

A une question qu'on lui adressait, M. Poirier a précisé que la vie publique perd plusieurs personnes douées, qui feraient des administrateurs compétents, ne serait-ce que des commentaires désolés.

Discussion

Le maire Poirier avait été invité à parler du programme de rénovation urbaine mais, au fil de la discussion, son exposé a pris l'allure d'un échange de propos sur différents sujets.

Il a fait l'historique des démarches qui ont amené la ville de Victoriaville à participer à un programme de rénovation urbaine pour son centre-ville, projet de \$4 millions échelonné sur 15 ans.

La Plage du Cap pourrait être interdite si d'importants travaux n'étaient pas effectués

ARTHABASKA, (JD) — La plage du Cap, un endroit très fréquenté par les villageois et les amateurs de baignade, durant l'été, sera peut-être interdite d'accès, cette année, si les autorités de la ville d'Arthabaska n'y autorisent pas des travaux importants.

M. Paul-Henri Côté, qui réside à cet endroit durant l'été, est à la tête d'un mouvement qui exercera des pressions fortes sur les autorités municipales, dès le début du mois de mars.

La Plage du Cap est située non loin des limites de la ville d'Arthabaska, le long du chemin conduisant à St-Paul de Chénier.

De passage au bureau de La Tribune à Victoriaville, M. Côté a expliqué que, depuis quatre ans, des propriétaires de chalets de ce secteur tentent de convaincre le conseil de la nécessité d'enlever des rochers qui recouvrent, à maints endroits, le lit de la rivière. Cette situation serait attribuable au bris du barrage de la ville, il y a quelques années.

Selon M. Côté toujours, on retrouve 75 chalets dans ce secteur. Personne ne veut courir le risque d'assister un jour à un accident, chez les visiteurs, à cause de rochers que l'on trouve dans la rivière.

Les propriétaires et locataires de Victoriaville et d'Arthabaska, en particulier, sont invités à former la délégation qui rencontrera le conseil, le soir du premier mercredi de mars.

Il est possible qu'un ultimatum soit alors lancé: ou des travaux sont effectués par la ville ou on interdira l'accès aux visiteurs.

Participation de Princeville à la ligue de balle-molle: décision dans quelques jours

VICTORIAVILLE, (JD) — Le sportif Richard Gouette, de Princeville, qui tente actuellement de restructurer la balle-molle dans cette localité, a demandé encore quelques jours de réflexion avant de rendre une réponse définitive sur la participation ou non des Jets de l'endroit à la prochaine saison de la ligue de balle-molle des Bois-Francis.

On se souviendra sans doute que des représentants de la Commission municipale des loisirs de Princeville avaient demandé aux dirigeants du circuit régional un délai d'un mois afin de bien analyser la situation présente et tenter de dénicher l'homme qui pourra mener à bon port la balle-molle dans cette ville.

Les sportifs de Princeville ont jusqu'au 19 février pour faire connaître leur décision finale.

Par ailleurs, les représentants des équipes ont approuvé le projet d'incorporation du circuit.

En outre, les clubs ont admis la nécessité de contracter une police d'assurance sur la vie, les blessures et autres, pour tout joueur qui évoluera pour une formation de la ligue de balle-molle des Bois-Francis.

D'autre part, le président de la ligue, M. Gilles Besmargian, de Warwick, a dû utiliser son droit de vote à la suite d'une égalité dans le vote des équipes, sur la participation aux séries éliminatoires de 1970.

Le Forand Auto, de Plessis-

ville, l'Hôtel Christophe, de Victoriaville, et la Parmentière, de Warwick, ont favorisé le statu quo sur le règlement appliqué l'an dernier, soit quatre équipes dans les séries. Les délégués des clubs Michel Transport, d'Arthabaska, Pepsi Cola et Robitaille Auto, de Victoriaville favorisaient, pour leur part, la participation de six équipes.

Le président Besmargian a tranché la question en optant pour quatre clubs. Il a allégué que la participation de six équipes risquait de mettre trop tardivement un terme à la saison.

On a donc rejeté les allégations formulées, en particulier, par le représentant du club Arthabaska, Jacques Michel, qui insistait sur le fait que le calendrier des joutes régulières va prévoir un nombre beaucoup moindre de parties que l'année dernière.

En outre, les séries éliminatoires constituent ni plus ni moins une récompense pour le travail de la saison régulière. Il aura suffi, selon certains, de présenter ces séries quart-de-finale 2 de 3, par exemple, quitte à prolonger davantage les séries demi-finales et finales.

Une partie de l'assemblée de cette semaine tenue à l'hôtel Christophe, de Victoriaville, a porté sur les dimensions des terrains.

Il s'est dégage de la discussion qu'il en coûterait passablement cher à certaines villes pour déplacer la clôture qui délimite le terrain.

Des tests en langue anglaise pour des élèves francophones au CEGEP (page 29)

Détente et téléphone pour les assureurs-vie

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le téléphone et la détente seront les deux principaux sujets d'intérêt pour les membres de l'Association des assureurs-vie du Canada, section Drummond-Arthabaska, qui tiendra sa réunion mensuelle ce midi, au Motel 4 Saisons de Notre-Dame du Bon-Conseil.

En effet, des 11 h. 30 du matin, les membres pourront assister à une démonstration de yoga et à une conférence destinée à leur montrer comment se détendre. Cette démonstration, ainsi que la conférence, leur sera donnée par Mlle Carmel D'Au-

teuil, de l'Institut Sivananda, et servira, en quelque sorte, d'aperçus aux assureurs-vie avant leur dîner, qui débutera à midi.

À la suite du dîner, une autre conférence sera présentée alors que Mlle Irene Lafond, de la compagnie Bell Canada, projettera et commentera à leur intention un film intitulé "Comment se servir du téléphone".

Le dîner donnera également lieu à la réunion mensuelle de l'Association des assureurs-vie du Canada, section Drummond-Arthabaska, au cours de laquelle différents sujets d'intérêt interne seront discutés.

Souper et soirée sous le signe de la joie pour les anciens scouts et guides

VICTORIAVILLE, (JD) — C'est sous le signe de l'humour et de la joie que se dérouleront le souper et la soirée pour les anciens scouts et guides de Victoriaville, le 21 février, au Centre civique de Victoriaville.

On peut facilement penser que le "pep" sera présent si on observe attentivement les trois principes et les dix lois que devront suivre ceux qui participeront à cet événement. Tes anciens compagnons et compagnes
Tu verras certainement, Au banquet, à ta faim Tu mangeras longtemps. Au son de l'orchestre Tu te dégoûteras en sautant. Un compagnon ou une compagne
Tu amèneras sûrement. Au Centre civique On l'attendra patiemment. En tenue de ville Tu seras fièrement.

Samedi, 21 février, à 18 h. On attend tous les anciens et anciennes du mouvement. Ton breuvage devra te suivre Si tu en veux absolument. Un montant de \$5 Défrayera le couvert.

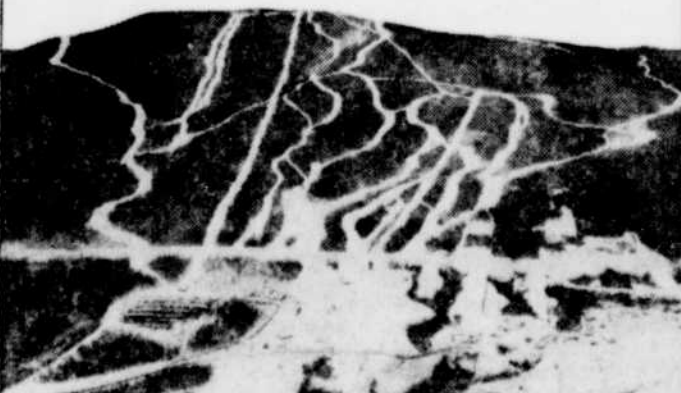
La réponse pour le 10 février Tu rendras rapidement. Le "pep" tu apporteras Comme au camp, il y en a longtemps.

Les chants, tu te souviendras Et tu chanteras même en faussant.

Aux "bans" tu participeras Même en gesticulant. Déjà plus de 550 invitations ont été lancées, mais beaucoup de personnes n'ont pas reçu d'invitations car leur nom a été perdu dans les fichiers. Ceux qui veulent des renseignements n'ont qu'à communiquer avec M. et Mme Bertrand Vaudreuil, chefs du secteur de Victoriaville.

Bienveillante pour la famille, tendre pour le débutant, un défi pour l'expert.

Une vraie montagne.



Cette année, prenez votre élan au Mont Ste-Anne et imaginez un peu la longue balade en famille! Plus de trois milles de descente ou vous arrêtez à volonté pour admirer un panorama grandiose! Et le Mont Ste-Anne est la seule station dans l'est du Canada dotée de télécabines. Le skieur accompli y connaîtra aussi des descentes remplies de sensations fortes.

Cette année, venez faire du ski dans une vraie montagne. Seul ou avec les vôtres. Vous aurez fait vraiment un choix d'expert. Nous vous attendons. Cette année, venez au

mont ste-anne

Parc du Mont Ste-Anne — sur la route 15 à peine à 25 milles à l'est de Québec.



FRANCAIS VOLANTS — Une réception civique a été donnée par le conseil municipal en l'honneur de la visite des Français Volants à Drummondville. M. Philippe Bernier, maire de la cité et M. La Carrière ont fait l'échange de souvenirs, tandis qu'un jeune joueur de l'équipe signait le livre d'or. Assistent également à cette scène, M. Paul Gauthier, président de la Légion Canadienne de Drummondville, et M. Roger Cournoyer, président fondateur du Tournoi International Midget.

(Photo La Tribune, Drummondville)



REPRESENTANTS PEE WEE — Les Français Volants étaient de passage à Drummondville dans les cadres du dixième tournoi international de calibre Midget. Les représentants européens ont dû s'avouer vaincus 3 à 1 aux dépens d'une formation Pee Wee de Drummondville. Sur cette photo, Alain Doreau, Dilier Ponce, de l'équipe française et Luc Guibault, François Hamel de Drummondville.

(Photo La Tribune, Drummondville)

La BEI a prêté \$34.6 millions dans le Québec l'an dernier

VICTORIAVILLE, (JD) — Durant l'année 1969, dans la province de Québec, la Banque d'Expansion Industrielle a consenti 541 prêts pour un total de 34.6 millions.

Selon M. Guy Bourbonnière, qui présidait une conférence devant les membres du club Lions de Victoriaville, hier soir, le prêt moyen au Canada a connu, depuis quelques années une réduction sensible, et s'est établi à environ \$51,000 pour 1969.

Cependant, le prêt moyen au Québec a été de \$64,000 l'année dernière. M. Bourbonnière a également noté qu'environ 72% des prêts accordés, en 1968 consistaient en des montants de \$50,000 ou moins et 45% de \$25,000 ou moins.

La Banque d'Expansion Industrielle a été créée par le gouvernement canadien en 1944. Elle a pour rôle principal de subvenir aux besoins de capitaux à terme, des petites et moyennes entreprises, complétant, par le fait même, les activités des institutions préexistantes.

Selon M. Bourbonnière, toujours, la BEI "a exprimé sa confiance dans la petite entreprise en investissant, principalement sous forme de prêts, dans le Québec, entre novembre 1944 et le 30 septembre 1969, 318 millions dans 3,573 entreprises, dont 2,782 prêts totalisant 162 millions (plus de 50%) au cours des seules six dernières années."

M. Bourbonnière, qui est contrôleur-adjoint de la Banque d'Expansion Industrielle a énuméré avec force détails les cas pour lesquelles la banque peut prêter.

Il a signalé que pendant les 17 premières années de son existence, la participation financière de la banque avait été restreinte aux entreprises à caractère strictement industriel, c'est-à-dire où il y avait

fabrication ou transformation de produits, ainsi qu'à quelques autres entreprises.

En juillet 1961, cependant, d'importants amendements ont été apportés afin d'élargir son champ d'action. Le prêt est maintenant accordé à toute entreprise où est exercée une industrie ou un commerce, ou autre entreprise commerciale de quelque genre que ce soit. En vertu de cette nouvelle interprétation extrêmement large, la banque peut, depuis 1961, considérer des demandes de crédit de la part de presque toutes les catégories d'entreprises canadiennes.

M. Bourbonnière a évidemment énuméré les principales conditions sous lesquelles la

banque pourra étudier une demande de prêt. En résumé, la BEI exige que le projet soit bien conçu et viable, que cet emprunt ne puisse être obtenu ailleurs à des termes et conditions raisonnables, que le montant du placement dans une entreprise en voie d'établissement ou la valeur tangible nette d'une entreprise déjà existante soit en relation raisonnable avec le montant du prêt sollicité, que les garanties offertes soient de nature à protéger la banque et que l'entreprise soit située au Canada.

Il n'y a pas de minimum ou de maximum au montant des prêts que la banque peut consentir. Ils peuvent aussi bien se situer à moins de \$10,000 qu'à plus de \$200,000.

L'actualité au Pays de l'érable

PLESSISVILLE, (GAB) — La Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec a manipulé, à ses usines de Plessisville, en 1969, quelque 200,000 livres de miel, en ce qui concerne l'emballage et la préparation pour la mise en marché. Cette initiative est une collaboration donnée aux associations de producteurs de miel de la Belle Province et permet de maintenir les usines en pleine activité durant la période, plutôt tranquille pour la transformation des produits de l'érable.

—o—

RAPIDPAC INC. et ses quelque 35 employés syndiqués en sont venus à une entente pour un nouveau contrat de travail de trois ans. Les syndiqués ont accepté les offres patronales à la suite de recommandations faites par les chefs de leur syndicat. Il n'y a pas eu d'arrêt de travail et toute les équipes sont à l'oeuvre pour un rendement maximum afin de remplir les commandes qui ne manquent pas.

—o—

Le COMITE DE PARTAGE prend des dispositions pour faire une revue complète, ainsi que la réparation des jouets usagés qui ont été recueillis lors de la campagne en faveur du Noël du Pauvre. Ces jouets n'ont pas été distribués en décembre dernier, vu qu'ils avaient besoin de "retouches". Des ententes seront bientôt conclues avec les scouts et avec les jeunes des "Chantiers" en vue de remettre en bon état ces jouets qui seront distribués lors des Fêtes de 1970.

VENTE DE FERMETURE

de nos départements

POUR HOMMES et GARÇONS SEULEMENT

chez **J.M. Nault Ltée**

\$200,000.00 de MARCHANDISE

A LIQUIDER EN BAS

DU PRIX COUTANT

La vente débute jeudi,
le 12 février, à 9h. a.m.

VETEMENTS POUR HOMMES

COMPLETS	Rég. jusqu'à 150.00	SPECIAL	73.89
COMPLETS	Rég. jusqu'à 79.00	SPECIAL	29.89
COMPLETS D'ETE	Rég. jusqu'à 75.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX D'HIVER	Rég. jusqu'à 85.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX D'HIVER	Rég. jusqu'à 65.00	SPECIAL	10.89
MANTEAUX DE CUIR	Rég. jusqu'à 135.00	SPECIAL	83.89
MANTEAUX DE DEMI-SAISON	Rég. jusqu'à 70.00	SPECIAL	19.89
MANTEAUX DE PLUIE	Rég. jusqu'à 35.00	SPECIAL	21.89
CANADIENNES	Rég. jusqu'à 37.50	SPECIAL	20.89
COUPE-VENT	Rég. jusqu'à 24.95	SPECIAL	10.89
VESTES DE SKI	Jackets Reg. 24.95 et 29.95	SPECIAL	10.00 et 18.89
VESTES EN SUEDE	Rég. jusqu'à 24.95	SPECIAL	\$14.89

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX:

CHEMISES — CHANDAILS
ROBES DE CHAMBRE — PYJAMAS
PANTALONS — CRAVATES — TUQUES
PANTALONS DE SKI — ETC, ETC.

CHARGE

J.M. Nault Ltée

SOULIERS POUR HOMMES

SOULIERS HABILES	Rég. jusqu'à 31.95	SPECIAL	20.89
SOULIERS HABILES	Rég. jusqu'à 24.95	SPECIAL	15.89
SOULIERS HABILES	Rég. jusqu'à 20.95	SPECIAL	13.89
SOULIERS HABILES	Rég. jusqu'à 18.95	SPECIAL	9.89
BOUTS DE LIGNE	Rég. jusqu'à 25.00	SPECIAL	\$3. et \$8.
COUVRE-CHAUSSURES	en caoutchouc, avec courroie.	SPECIAL	5.00
BOTTILLONS POUR HOMMES	Rég. 69.95	A PARTIR DE	5.00
LOT DE SOULIERS	Pour garçons — Rég. jusqu'à 9.00	SPECIAL	1.00
COUVRE-CHAUSSURES	Pour garçons — Rég. 6.95	SPECIAL	3.00

VETEMENTS POUR GARÇONS

COMPLETS	Rég. jusqu'à \$35.00	Spécial	5.00
CANADIENNES	Rég. jusqu'à \$25.00	Spécial	5.00
PANTALONS	Rég. jusqu'à \$11.95	Spécial	3.00

DURANT LA VENTE DE FERMETURE DE NOTRE DEPARTEMENT POUR HOMMES, J. M. NAULT LTEE VOUS OFFRE DES SPECIAUX FORMIDABLES AU

DEPARTEMENT POUR DAMES

Notez bien que notre département pour dames, situé à 76, rue King Ouest, offrant des vêtements pour dames, tissus à la verge et chaus-sures pour lames.

RESTERA OUVERT

et continuera à servir sa clientèle comme par le passé.

MERCERIE POUR DAMES

LOT D'UNIFORMES DE STYLES DISCONTINUES

Rég. 8.95 à \$22.00. Solde de marchandise d'hiver: vestes de ski, canadiennes, manteaux simili-fourrure maintenant offerts à

50% DE RABAIS

TISSUS A LA VERGE

LOT DE COUPONS

50% de rabais (2 verges pour le prix de 1)

TISSUS DE PRINTEMPS

Toile de coton et lainage fin. Rég. \$5.95 à \$11.95 SPECIAL

.98 1.98 2.98 3.98 6.98

CHAUSSURES POUR DAMES

Souliers fourrés	Rég. 17.95	SPECIAL	12.56
Bottes doublées	Rég. 33.00	SPECIAL	12.00
Souliers habillés		RABAIS DE	25%
Souliers correctifs, marque Heel Hugger.	Rég. 22.00	SPECIAL	5.00

76-78, RUE KING OUEST

(Voisin de l'Hôtel Sherbrooke)

Attaque de Quintal contre trois membres du conseil (page 3)

Covington deviendra-t-il le pilote des Alouettes? (page 17)



LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Encourageons d'abord les marchands de la région des Bois-Francis. L'argent dépensé chez-nous stimule notre économie.

60e ANNÉE — No 299

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 FEVRIER 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Nouvelles brèves

Un carnaval de morts

SAO PAULO, (AFP) — Cinquante-six personnes sont mortes à Sao Paulo pendant les fêtes du carnaval qui se sont déroulées de samedi à lundi dernier, annonce-t-on officiellement, hier. Ces décès sont dus à des homicides, des suicides et des accidents.

Même rituel pour tous

CITE DU VATICAN, (AFP) — Le rituel pour la profession religieuse sera dorénavant le même pour tous les ordres et congrégations de l'Eglise catholique.

La congrégation pour le culte divin vient de publier un "Ordo professionis religiosae", qui présente un modèle de célébration pour les moments les plus importants de la vie religieuse, comme l'admission, la profession temporaire et le renouvellement des vœux. Le rite de la profession perpétuelle, qui est le plus important, a été inséré dans la messe pour souligner les rapports entre l'offrande eucharistique et l'offrande de la vie religieuse.

Compagnie Brink's plaquée

QUEBEC, (PC) — Trois bandits, armés de mitraillettes, ont devancé les employés de la compagnie Brink's, hier après-midi, pour perpétrer un vol qui leur a rapporté près de \$600.000, au bureau d'émission des plaques d'immatriculation, chemin Ste-Foy, à Québec.

Le hold-up a été réussi vers 4h. p.m., et environ trois minutes après le départ des bandits, des employés de la Brink's se présentaient au bureau... pour trouver des sacs vides.

En soirée, les policiers municipaux de la ville de Québec ont retrouvé la voiture utilisée par les trois hommes, une Oldsmobile de modèle 1966, qui avait été volée la veille, à Montréal. Elle a été abandonnée rue Louis-Frêchette, à moins d'un demi-mille du lieu du crime.

Dix ans de méditation

WASHINGTON, (AFP) — Deux Américains, Francis Rosenbaum, 54 ans, important avocat de Washington, et Andrew Stone, 54 ans également, un homme d'affaires, de St-Louis, ont été condamnés, mardi, à dix années de prison chacun, le maximum de la peine encourue, pour avoir détourné illégalement et avec la complicité de deux banquiers suisses, plusieurs millions de dollars au détriment du gouvernement des Etats-Unis.

Deux complices, Evelyn Price, la secrétaire de Stone, et Robert Bregman, président d'une société newyorkaise, ont été condamnés à cinq années de prison chacun. Les deux banquiers suisses, Hans Senn, directeur de la Bank Fur Handel Und Effekten de Zurich, et Walter Lips, directeur adjoint de la succursale d'Aarau de l'Union Bank, étaient cités comme complices mais ne faisaient pas l'objet d'une inculpation.



"J'ai moins peur de la cigarette..."

Des bonnes fourchettes

WASHINGTON, (AFP) — Les Américains ont dépensé \$4 milliards de plus pour se nourrir en 1969, mais ils ont eu moins à manger qu'en 1968.

Le service des statistiques du département de l'Agriculture a révélé que les dépenses en produits alimentaires ont augmenté de 4,4 pour cent l'an dernier, mais que les prix avaient augmenté de 5,2 pour cent par rapport à l'année précédente.

Scolland Yard persuadé de la mort de Muriel McKay

LONDRES, (AFP) — Mme Muriel McKay est morte. Six semaines exactement après sa disparition, Scolland Yard a accusé, mardi soir, deux hommes d'avoir assassiné la femme de M. Alex McKay, l'un des administrateurs du News of the World.

Les deux hommes, qui étaient interrogés depuis trois jours à Kingston sont d'origine indienne et sont nés à la Trinité. Il s'agit de Arthur Hosein, âgé de 23 ans, tailleur de profession et propriétaire de la ferme des cornelles, à Stocking Pelham, dans le Hertfordshire et de son frère, Nizamodeen, 21 ans.

Néanmoins la police a indiqué que le cadavre de Mme McKay n'a pas encore été retrouvé. Plus de 200 policiers et pompiers ont fouillé en vain depuis trois jours la ferme des frères Hosein.

Les deux frères, qui sont également accusés d'avoir tenté d'extorquer une rançon de plus de \$2 millions à M. McKay, comparaitront, mercredi, devant le tribunal de Wimbledon, localité où habitait la famille McKay.

Tandis que les deux Indiens étaient interrogés depuis samedi soir, la police et les pompiers ont passé au peigne fin les quelque 25 acres qui entourent la ferme des Cornelles, fouillant chaque buisson, pompant l'eau des mares et des puits, et retournant la terre aux endroits suspects. Ils n'ont rien trouvé.

LA LUTTE À L'INFLATION: LE "OUI" DES ENTREPRISES

Une catastrophe en montagne...



Les recherches se poursuivent à Val d'Isère en vue de retrouver les victimes de l'avalanche. Une cinquantaine de personnes auraient péri lorsque la neige a englouti un centre de ski. (Voir nouvelles et photo page 15).

Réorganisation de la CJC acceptée après discussion

OTTAWA, (PC) — Le projet de loi portant sur la réorganisation de la Compagnie des Jeunes Canadiens a été approuvé mardi par le comité des Communes sur la radiodiffusion, au bout de 50 minutes de discussions.

C'est ce même comité qui, en décembre dernier, avait recommandé la plupart des changements prévus par le projet de loi, après avoir constaté, au terme d'une enquête spéciale, que les structures financières et administratives de la CJC étaient défectueuses.

Aux termes donc du projet que vient d'approuver le comité et qui a été renvoyé aux Communes:

- 1— La CJC qui, depuis sa création en 1966, était un organisme indépendant, devient une société de la Couronne.
- 2— M. Claude Vidal, 39 ans, directeur administratif qui, lors de l'enquête, l'automne dernier, avait dit que ses décisions étaient neutralisées par le Conseil de la CJC, voit ses pouvoirs renforcés.
- 3— Le Conseil, qui comptait 15 membres dont 10 élus par les volontaires et cinq nommés par le gouvernement fédéral, est réorganisé. Dorénavant, il comptera un minimum de sept membres et un maximum de neuf, tous nommés par le gouvernement fédéral.

Guerre à la pollution aux Etats-Unis

Moteur à explosion condamné à mourir

WASHINGTON, (AFP) — Le président Nixon a lancé, mardi, sa croisade contre la pollution de l'air et de l'eau, en soumettant au congrès un programme d'action en 37 points destiné à assainir l'environnement humain, au cours de cette décennie.

Le chef de l'exécutif avait annoncé les grandes lignes de ce programme dans son discours sur l'état de l'Union, le 22 janvier. Mardi, il l'a mis sur la voie des réalisations pratiques en proposant 23 projets de loi, et 14 autres dispositions qui seront l'objet de simples décrets.

Contre l'auto

L'une des décisions les plus spectaculaires de M. Nixon concerne l'automobile, coupable numéro un de l'empoisonnement de l'atmosphère. Le moteur à explosion conventionnel est condamné à mort, avec sursis jusqu'à 1975. D'ici cinq ans, déclare le président, l'industrie devra produire des voitures à moteur non conventionnel constituant un facteur de pollution atmosphérique réduite.

Camions postaux démolis par des fiers-à-bras

MONTREAL, (PC) — La violence a éclaté hier soir quand des fiers-à-bras appuyant les camionneurs postaux en grève ont démolé deux camions garés près du bureau central des Postes, blessant un chauffeur.

L'incident est survenu alors que les camionneurs en grève manifestaient devant l'édifice.

Ce sursaut de violence porte à six le nombre de camions endommagés ou détruits depuis le 3 février, alors que les camionneurs ont commencé une grève tournante pour protester contre des mises à pied prévues pour le 31 mars.

Un quart d'heure avant l'incident, les fiers-à-bras ont fracassé les vitres d'un camion, rue Sherbrooke.

Un bon groupe de camionneurs entourait l'édifice des Postes vers 22 heures hier, bloquant et injurant les camionneurs restés au travail.

Un contingent de la Sûreté municipale de Montréal s'est dirigé vers le quartier et a entouré le bureau de Postes d'autos-patrouilles.

Les policiers demandaient les papiers de tous les conducteurs et fouillaient les coffres de voiture pour y dénicher des armes.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francis

● Arrêt de travail de 41 employés de la Utex, plan 2, à la suite d'un différend au sujet d'un contremaître; les pourparlers sont interrompus mais devraient reprendre ce matin.

page 4

● M. Jean-Marie Smith est élu à la présidence du comité provisoire pour la création de la mini-région de Warwick.

page 4

● La municipalité de Ste-Victoire versera \$2,300 à celle de Victoriaville pour que ses enfants aient libre accès aux activités de loisirs.

page 4

● Début de la clinique de sang de la Croix-Rouge aujourd'hui; service de transport gratuit et objectif de 1,200 chopines.

page 4

	pages		pages
Comiques	27-28	Mots croisés	28
Décès et funérailles	29	Mot perdu	11
Editorial	6	Radio, TV et arts	21
Féminines	9-11-12-13	Sherbrooke et	
Finance	23	région	2-3-4-5
Horoscope	29	Sports	17-18-19



"Est-ce que je pourrais te faire aussi une suggestion: te chercher un autre emploi". (Annonces classées pages 17-18-19)

Ste-Scholastique revit à la Chambre des Communes

OTTAWA, (PC) — Les discussions de fonctionnaires et de ministres entre Ottawa et Québec, à propos de la création de l'aéroport de Ste-Scholastique, n'ont jamais pris l'ampleur d'un comité ministériel, a déclaré aux Communes mardi le ministre fédéral des Transports.

M. Don Jamieson répliquait à M. Martial Asselin PC—Charlevoix, qui lui demandait si Ottawa accepterait la demande du Québec pour la création d'un comité ministériel mixte.

Ces discussions ont pour but d'arrêter les conditions de l'aménagement technique et géographique de l'aéroport qui, à partir de 1975, viendra supplanter celui de Dorval.

D'autre part, à un autre député d'Opposition, M. Jamieson n'a pas voulu dire si la formule du comité s'appliquerait pour l'agrandissement de l'aéroport de Toronto, lui aussi projeté.

"Elle est à l'étude", a-t-il déclaré.

De son côté, le député conservateur de Charlevoix aux Communes, M. Martial Asselin, a demandé, hier, au ministre des Transports, M. Don Jamieson, d'établir des structures conjointes entre les gouvernements fédéral et provinciaux afin de mettre sur pied un mécanisme de consultation sur la planification et le développement des aéroports.

Dans perspectives cette semaine:
A qui appartient l'Arctique Canadien?

SHERBROOKE, MERCREDI, 11 FEVRIER 1970

Coaticook en bref...

COATICOOK, (RR) — En l'absence du maire, l'échevin Paul Davignon prendra les "rènes" du conseil municipal... En effet, il a été nommé pro-maire pour les trois prochains mois...

0-0-0-0-0

A la suite d'une lettre du chef de police expliquant les circonstances de l'apparition d'un trou dans une des cloisons de l'entrepôt où se trouve l'équipement de la Protection civile... Un échevin a suggéré de rendre obligatoire le port du casque protecteur... par les personnes "appréhendées"... Il faut dire en toute justice que le DEFONCEUR de mur était de toute évidence ivre-mort...

0-0-0-0-0

Le maire d'une municipalité est en quelque sorte le "Père des citoyens"... Le maire Vaillancourt s'en serait, paraît-il, rendu compte un certain matin alors que très tôt, un pensionnaire des cellules qui aurait été relâché dès le lever du soleil, l'aurait appelé pour lui raconter les circonstances de son arrestation... Un père est censé être après tout... un confident...

0-0-0-0-0

L'échevin Emile Provencher, président de la commission d'administration a fait part au conseil du fait que les négociations sont terminées entre les policiers et le conseil... En deux rencontres, les contrats furent signés...

0-0-0-0-0

Le Comité de financement du hockey mineur a présenté son budget au conseil municipal... M. Luigi Massariol s'est fait le porte-parole de ce mouvement formé de MM. Bernard Dupuis, Luigi Massariol, Normand Viens et André Bourgault... Le tirage moitié-moitié, que le club de baseball Le Canadien de Coaticook a bien voulu céder au hockey mineur pour une période de six mois rapportera selon les prédictions \$3,000. Divers dons ont rapporté \$2,500 pour un revenu total de \$5,500...

0-0-0-0-0

Les dépenses pour leur part, se chiffrent à \$7,080 qui est consacré à l'affiliation, location de glace, achat d'équipement, arbitres... laissant le Comité de finance avec un déficit de \$1,580 à combler...

0-0-0-0-0

M. Massariol a été un avocat à la hauteur et a su obtenir du conseil, la promesse que la ville comblera le déficit de cet organisme... Le maire a félicité les membres du Comité de finance et l'organisation du hockey mineur pour leur travail... Il a également tenu à remercier toutes les personnes qui ont souscrit à cette cause...

0-0-0-0-0

On a également procédé au tirage des premiers billets chanceux du tirage moitié-moitié de la ville de Coaticook... Le premier billet a été tiré par un des "spectateurs" le plus assidu aux assemblées, M. Florentin Carboneau, MM. Normand Viens, André Bourgault et Luigi Massariol en ont également tiré un chacun...

0-0-0-0-0

Le président de la commission d'aqueduc a présenté un avis de motion afin de préparer un projet de loi visant une légère augmentation des taxes de la taxe d'eau... On procédera probablement à la mise sur pied d'un mode de paiement échelonné pour faciliter l'acquiescement des factures...

0-0-0-0-0

Le budget pour 1970 est maintenant complété... Il s'agit d'un budget de \$1,208,964... comparativement à \$1,259,383 l'an dernier... L'échevin Provencher a recommandé aux présidents de commissions de s'en tenir le plus possible à leurs budgets respectifs. Le maire a pour sa part mentionné qu'il ne serait pas question d'entreprendre de nouveaux travaux s'ils ne sont pas inscrits au budget... On doit s'en tenir à cela pour conserver l'équilibre, dit-il.

0-0-0-0-0

Mlle Réjeanne Marcoux, trésorière de la ville de Coaticook a préparé un rapport sur la souscription pour l'arena au 31 décembre 1969... De la souscription qui se chiffrait à \$98,954.31, \$11,032.85 ont été annulées pour diverses raisons, laissant un montant souscrit net de \$87,921.46... De cette somme, \$44,177.20 ont été versés au 31 décembre et il reste un montant de \$43,744.16 à percevoir.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Le député du comté de Compton à la Chambre des Communes, M. Henry Laplante, de Lac-Mégantic, a accepté de participer à l'ouverture de la course de chiens à la suite de l'invitation des Rotariens.

M. Georges Vaillancourt, de Coaticook, qui est maire et député du comté de Stanstead à l'Assemblée nationale, participera également à l'ouverture de la course de chiens.

M. Gaston Hardy, gouverneur des Rotariens pour le District 785, sera également présent pour l'ouverture de cette course.

La dernière réunion des Rotariens a servi à grouper toutes les informations pour les derniers préparatifs de la course de chiens INTERNATIONALE qui débutera samedi le 14 février à midi trente.

Les billets pour le buffet et la danse de samedi soir le 14 février, au collège de Stanstead, se vendent comme des petits pains chauds. C'est lors de cette soirée que se fera le couronnement de la reine de la première course de chiens INTERNATIONALE, de même que le tirage d'une auto-neige.

En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Deux automobiles se sont tamponnées sur le pont qui enjambe la rivière Sauvage, à quelques milles de Lambton... une personne n'a toutefois subi de blessures... les automobiles conduites par MM. Roméo Hallette, de St-Romain, et Clément Fortier, de Lambton, ont subi des dommages estimés à \$450... Un résident de St-Gédéon, M. Albert Lachance, a perdu la vie dans un accident de la circulation survenu à St-Georges de Beauce... A la demande générale, la durée du Carnaval d'Hiver de Lac-Mégantic a été prolongée d'une semaine... plusieurs activités nouvelles feront ainsi leur apparition au programme...

BIENVENUE
À LA SOIRÉE

McCulloch

organisée par

MAURIS AUTOS Ltée

L'endroit : Mauris Autos Ltée,
292, Main Est
Coaticook, Qué.
Tel.: 849-2767

La date : Le vendredi 13 février
à 8h00 p.m.
Goûter et nombreux prix de présence
de valeur appréciable.

TIRAGE D'UNE SCIE McCULLOCH

power Mac 6 avec étui.

LE GAGNANT DEVRA ÊTRE PRÉSENT.

Une soirée instructive dans une atmosphère de détente et de bonne humeur où un technicien McCulloch discutera avec vous sur l'entretien de votre scie à chaîne.

31206

Le comité socio-culturel de Magog participera aux activités du carnaval par des manifestations

Exposition d'artisanat

Une exposition d'artisanat se tiendra dans le hall d'entrée et la mezzanine de l'hôtel de ville, les 23, 24 et 25 février. Il y aura entre autres, deux exposantes de Magog : Mmes Josaphat Boudreau, rue St-Hilaire, et Micheline Robert, rue Millette.

Concert-choral

Lors du couronnement de la reine du carnaval, le Comité Socio-Culturel de Magog présentera un concert-choral, donné

par une troupe de Québec, composée de huit jeunes filles : "Les Petits Bonheurs".

Projets

A l'occasion de cette même rencontre, le Comité Culturel ébauchera deux projets, qui devraient prendre forme, dans un avenir rapproché : 1) soirée de cinéma à laquelle participeront des cinéastes amateurs locaux dont M. Rosaire Lavallée est le président ; 2) un spectacle de marionnettes donné par "Les Castelliers". Les dates et endroits pour ces activités ne sont pas encore déterminés. M. Denis Corriveau a été désigné pour former un sous-comité, qui s'occupera de cinéma. D'autres sous-comités sont en voie de formation.

Brèves nouvelles de la région de St-Elie d'Orford

ST-ELIE D'ORFORD, (RH)

— St-Elie a gagné 3-2 contre Rock Forest à St-Elie. Daniel Bedard compta 2 buts et l'autre fut marqué par Marcel Lapointe. Marc-André Ducharme et René Marneau comptèrent les deux buts pour Rock Forest.

Toutes les dames sont invitées à se rendre à la salle de l'école Pie X jeudi, le 12 février, pour la prochaine assemblée de l'AFES. La soirée débutera à 7h30. Toutes les dames qui ont effectué des travaux au cours du mois dans les diverses disciplines seront éligibles pour le tirage du prix prévu à cet effet.

Un conférencier, M. St-Cyr, fleuriste de Sherbrooke, donnera une démonstration sur la façon de couper les fleurs et de traiter les fleurs sèches. "Le cinéma : culture ou pâture" sera le thème de l'étude sociale du mois.

Le St-Romain défait par surprise le St-Samuel par 7-3

LAC-MÉGANTIC, (GD)

— Le club St-Romain a causé une forte surprise en défaisant le club St-Samuel par le compte de 7-3, dans une joute régulière de la ligue Juvenile régionale. Michel Godbout, un défenseur, s'est mis en vedette à l'attaque avec trois buts, Jules Boulanger, Mario Grimaud Blaise Arguin et Yvon Bernier ont compté les autres buts des vainqueurs. Martial Lacroix, Roger Beauchemin et Michel Bégin ont réussi les buts du St-Samuel.

Partie remise

Le match qui devait opposer Scotstown aux Cougars de Lac-Mégantic a été remis à une date ultérieure, les joueurs de Scotstown n'ayant pu être présents.

Dans le circuit Midget

Scotstown a servi une leçon de hockey aux Maple Leafs de Lac-Mégantic, les écrasant au compte de 8-4.

Alain Lizotte a réussi quatre buts pour les vainqueurs tandis que Denis Lapointe en comptait deux. Pierre Lortie et Carol Grenier ont enregistré les autres buts de l'équipe gagnante.

Jean-Marc Frank avec deux buts, Gaétan Vallée et Bernard Demers avec un fillet chacun, ont compté pour les Leafs.

Scotstown a été moins chanceux contre Lambton qui l'a emporté au compte de 6-5 dans un match fort contesté.

Richard Dumont y est allé de trois buts tandis que Guy Proteau réussissait un doublé pour les vainqueurs. Richard Poirier a complété le pointage.

Denis Lapointe a réussi le tour du chapeau pour Scotstown dont les autres marqueurs ont été Alain et Claude Lizotte.

Lambton devait à son tour s'incliner devant St-Sébastien qui l'a emporté par le compte de 4-2.

Michel Dion a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que Luc Paré et Mario Bernier complétaient le pointage.

Guy Proteau et Richard Poirier ont compté pour Lambton.

Du changement chez les pointeurs

Les joutes de la fin de semaine ont permis à Alain Lizotte de s'emparer du premier rang des compteurs avec 60 points, dont 3 buts. Lizotte devance par six points Michel Dion et Denis Lapointe.

BROMPTONVILLE (JB) — Le 13ième souper annuel de l'Association des pompiers, qui a eu lieu samedi le 7 février à la salle de l'hôtel de ville, a été marqué d'une façon spéciale par la remise des cartes de membre de l'Association des pompiers et policiers de Bromptonville à titre honorifique de membre associé. Ces cartes ont été remises à tous les invités qui occupent un poste à la municipalité et elles les considèrent comme membre honoraire jusqu'à la fin du terme qui les lie à la municipalité.

Tandis qu'une carte de membre honoraire à vie de l'association était remise à M. Orla Auger qui fut policier-pompier chef d'équipe, de 1923-1925 et qui revint en 1928 pour démissionner en 1944, un cadeau souvenir a été également donné à M. Claude Laitres qui compte 10 ans de service cette année.

REGLEMENT DU CONFLIT AU DEPARTEMENT DE POLICE ENTRE ROCK ISLAND ET STANSTEAD

ROCK ISLAND, (MD) — Le comité de police de Rock Island-Stanstead qui s'est réuni à huit clos lundi soir à l'hôtel de ville de Rock Island a résolu le problème du département de police qui desservait ces deux villes. C'est à la suite de la révision annuelle des

salaires, en décembre dernier que le conflit s'était déclaré. D'un côté, les autorités de la ville trouvaient les demandes trop onéreuses et de l'autre côté pas assez suffisantes.

Le conflit avait pris des proportions anormales à la suite

du refus du comité de police de Rock Island d'approuver les recommandations qu'ils avaient eux-mêmes étudié durant une assemblée du comité de police de ces deux villes soit Rock Island-Stanstead. Le comité de police est composé du maire de chaque ville en plus de trois échevins. Ces derniers se réunissent une fois par mois pour étudier les plaintes du département de police et du public. Par la suite, le comité de police de ces deux municipalités fait des recommandations qui sont généralement acceptées par une assemblée régulière du conseil.

Ce ne fut pas le cas lors des dernières assemblées du

conseil. Les édiles de la municipalité de Stanstead ont approuvés les recommandations du comité de police tandis qu'à Rock Island on rejetait les recommandations pour les étudier à nouveau. Il s'agissait d'étudier la question du surtemps, et d'une échelle de travail. Lundi soir, le comité de ces deux villes s'est réuni avec un seul échevin d'absent, soit M. Peter Beasle, qui fait partie du comité de Stanstead. Ce dernier est en vacances. Les autres personnes qui font partie du comité de police pour Stanstead sont le maire, M. E. J. Struthers, M. Howard Majury et M. Delmar White. Pour re-

présenter Rock Island, il y avait M. Edouard Girard, maire. MM. Gérard Surprenant, Albert Simoneau et Robert Alger. Les policiers à plein temps MM. Ronald Trenchard (le chef) et le constable Wilfrid Currier ont également assisté à l'assemblée.

Cette assemblée s'est déroulée à huis clos. Il semble selon un membre du comité, que tout soit rentré dans l'ordre en ce qui concerne les hausses de salaires, la échelle de travail, et l'application de règlements pour les policiers à plein temps et les policiers à temps partiel. Les heures de travail seront réduites sur une base de 50 heures.



APRES LA CONQUÊTE du championnat de la ligue O'Keefe, les Eperviers ont sablé le champagne. On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, M. Denis Dodier, président de la Jeune chambre, M. Ernest Pouliot, représentant O'Keefe, Mlle Suzanne Paré, duchesse de la Jeune chambre au Carnaval Magog-Orford, qui verse le champagne dans la précieuse coupe, Guy Lamontagne, André Pouliot, et Roger Vachon, compteurs des Eperviers. (Photo La Tribune, Magog)



LES CHEVALIERS ont remis des bâtons de hockey à une équipe de la ligue pee-wee "B" de Magog. On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, M. Léopold Lessard, instructeur-gerant, Pierre Brousseau, capitaine des Zébras, M. Patrick Ducharme, Grand Chevalier et M. Ludger Lessard, secrétaire-financier des Chevaliers de Colomb. (Photo La Tribune, Magog)

Un concours de sculptures pour les jeunes à Rock Island dans les cadres de la course

ROCK ISLAND, (MD) — Le club Rotary de la région des Villes frontalières organise pour la période de la première course INTERNATIONALE, un concours de sculpture pour toute cette région. Le club Rotary a voulu organiser ce concours pour inclure les jeunes

dans l'atmosphère de carnaval qui aura lieu lors de la première course de chiens les 14 et 15 février.

Le concours

Les règlements du concours des sculptures sont les suivants : 1) toutes les sculptures devront être l'effort de groupes d'étudiants, d'étudiantes ou d'un collègue à l'élémentaire ou au secondaire. 2) Il n'y a aucune restriction quant à la grosseur ou au thème attaché

à la sculpture. 3) les sculptures seront jugées sur leur originalité et sur l'effort artistique. 4) le juge des sculptures sera une personnalité du monde de la radio qui est très connue.

Prix

A date plusieurs associations d'étudiants ont commencé la construction de sculptures. Il y aura \$30 pour le premier prix dans chaque catégorie. Un second prix de \$15 sera accordé aux deuxièmes meilleures sculptures dans chacun de ces trois groupes qui a au moins cinq sculptures faites.

Les gagnants seront dévoilés samedi soir au buffet du collège de Stanstead qui débutera à la fin de la course de chiens.

Les participants sont priés de bien annoncer l'endroit de leur sculpture, de même que d'identifier quel groupe a effectué les travaux.



"Le bourreau et sa victime" est la sculpture qui a remporté le premier prix lors d'un concours de sculpture organisé par le collège de Stanstead. Au total six groupes d'étudiants ont fabriqué ces monuments de glace. C'est le Junior Colby qui a remporté le premier prix. Ces monuments de glace participeront également au concours qui est actuellement organisé par le club Rotary. (Photo La Tribune, Studio Pépin, Rock Island)



LE MAIRE DE ROCK ISLAND, M. Edouard Girard s'est rendu en fin de semaine chez M. Fred Robertson, le seul participant de la région des villes frontalières pour la course de chiens. (Photo La Tribune, Studio Pépin, Rock Island)



PREMIER TIRAGE — Le tirage des premiers billets chanceux du tirage moitié-moitié de la ville de Coaticook a eu lieu lundi soir au cours de l'assemblée du conseil. Les billets gagnants sont les numéros B-12254 — \$100, B-12262, \$100, B-11198 \$50 et le numéro 24 pour \$30. Cette photo fait voir de gauche à droite M. Luigi Massariol tirant un billet en présence de l'échevin Ernest Lafaille, instigateur du projet, et du maire de Coaticook, M. Georges Vaillancourt. (Photo R. Ross, Coaticook)

Le duo Paul Boulanger et Gaston Patient remporte le grand tournoi d'East Angus

EAST ANGUS, (GP) — Le grand tournoi Bumper Pool organisé par les membres de la Légion canadienne filiale 25 d'East Angus a remporté un brillant succès. Ce dernier avait été organisé en collaboration avec M. Gérard "Leity" Dubé, de Sherbrooke. Plusieurs adeptes de ce sport venant des villes environnantes se sont réunis en vue de prendre part au tournoi.

Semie finale

Dans la semie-finale, mettant

en compétition Henri Grondin et F. Gaudreau, d'une part, et Tony Paques et Bernard Tanguay, ces derniers ont vaincu les premiers.

Finale

En finale, le duo Paul Boulanger et Gaston Patient ont remporté les honneurs du tournoi en éliminant leurs redoutables adversaires Tony Jacques et Bernard Tanguay, qui requerraient une bourse, une gratification de M. Gérard "Leity" Dubé de Sherbrooke.

Remerciements

M. Réal Gagnon, président du tournoi, MM. Rodrigue Dumont et Norman Davis, remercient bien sincèrement ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce tournoi ainsi que Mmes Yvette Davis et Linda Davis qui ont servi un goûter.

Le prochain tournoi aura lieu samedi et débutera à deux heures. Invitation à tous les adeptes de ce sport.